

**L'AVENIR DE L'EUROPE :
QUE PENSER DE LA « COMMUNAUTÉ POLITIQUE EUROPÉENNE » ?**

Sommaire

Accueil

par Marie-Françoise Bechtel,
Présidente de la Fondation Res Publica. 7

« Les Européens doivent être unis, mobilisés et forts »

par Jean-Louis Bourlanges,
Ancien président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée
nationale, ancien député européen 10

« Nous assistons à un retour du politique et à la fin de la fin de l'histoire »

par Julien Aubert,
Haut fonctionnaire, ancien député..... 23

Débat..... 33

Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Président fondateur,
Messieurs les intervenants,
Chers amis,

Nous vous saluons et nous réjouissons de vous voir nombreux sur un sujet qui a mobilisé une bonne partie d'entre vous depuis de longues années et qui est en relation avec notre dernier colloque consacré aux rapports Draghi et Noyer. Nous nous sommes interrogés principalement sur la portée politique du rapport Draghi. La question est de savoir s'il pouvait conduire, s'il devait conduire, s'il entendait conduire, s'il pouvait être le prétexte à une sorte de fédéralisation de l'Europe d'autant qu'il a coïncidé à peu près avec la nomination d'Andrius Kubilius, commissaire lituanien à la défense et à l'espace. Le rapport Draghi prévoit aussi une sorte de surveillant général des finances publiques des États européens car, comme on le sait, ces finances ne sont absolument pas surveillées : nous avons déjà le TSCG, le premier semestre et le deuxième semestre européens, la mise sous contrôle du budget par la Commission... il faut encore ajouter une couche supplémentaire !

Voilà l'ambiance générale dans laquelle nous nous trouvons.

Nous avons conçu le présent colloque comme la suite d'un premier chapitre, celui consacré aux rapports Draghi et Noyer, un second chapitre donc consacré à l'aboutissement des projets qui sont aujourd'hui sur la table en ce qui concerne l'avenir de l'UE

Tel est donc l'objet du colloque de ce soir.

Que faut-il attendre de la notion de « Communauté politique européenne » (CPE), apparue il y a peu sur la scène, dans un contexte géopolitique qui n'a jamais été aussi difficile, qu'il s'agisse de la guerre d'Ukraine et surtout de ses retombées, que ce soient ses retombées économiques et énergétiques ou que ce soient les retombées dans la relation transatlantique. En effet, il est bien joli de dire que Donald Trump va peut-être œuvrer à la paix en Ukraine mais en attendant nous avons été poussés depuis quelques années à nous armer de notre côté de

l'Atlantique. Tout cela a ou aura des conséquences. Enfin, la candidature de l'entrée de l'Ukraine dans l'Union européenne, acceptée en théorie, est quelque chose qui interpelle.

C'est le premier bloc de questions.

Le deuxième bloc d'interrogations sur l'avenir de l'Europe aujourd'hui est évidemment la menace transatlantique d'une concurrence débridée pouvant mener jusqu'à l'affaiblissement de l'Union européenne si elle ne réagit pas. Hier, c'était la menace sur les droits de douane ; aujourd'hui, c'est le *Stargate* du président Trump auquel il alloue généreusement au moins 500 milliards qui s'ajoutent aux 450 milliards de l'IRA (*Inflation Reduction Act*) de Joe Biden. C'est en raison de cette agressivité nouvelle de la politique commerciale américaine, mais aussi des projets d'avenir de ce grand pays, en matière spatiale, en matière numérique, en matière d'intelligence artificielle, que le rapport Draghi avait proposé de mobiliser plus de forces au sein de l'Union européenne, en chiffrant un emprunt commun (autour de 800 milliards annuels) qui pourrait permettre de répondre aux défis américains.

C'est ce qu'il faudrait pour répondre *a minima* à la menace commerciale américaine. Mais bien entendu tout cela va se heurter assez probablement à la religion austéritaire qui marque un certain nombre de pays d'Europe, à commencer par notre plus grand voisin. On se tient donc dans un entre-deux où l'on ne sait pas si le rapport Draghi sera mis en œuvre, ne serait-ce que partiellement. S'il était mis en œuvre totalement peut-être présenterait-il alors une menace de fédéralisme européen comme gage de la mise en œuvre de la solidarité dans l'emprunt. Mais il faut aussi répondre au défi américain, peut-être en définissant une forme d'organisation européenne plus efficace.

Voilà à peu près le socle sur lequel nous proposons le colloque de ce soir.

La « Communauté politique européenne » qu'est-ce à dire ? Tel eût pu être l'intitulé de ce colloque.

Ce qu'est et ce que n'est pas, tout d'abord ce projet.

Proposé par le président Emmanuel Macron en été 2022 lors de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le projet de « Communauté politique européenne » a été bien accueilli et commence à porter quelques fruits, du moins quelques apparences de concrétisation.

La Communauté politique européenne n'est pas une confédération politique. Elle n'a rien à voir avec la confédération politique du plan Fouchet que le président Mitterrand lui-même, dans un instant de remords après Maastricht, avait évoquée comme une voie qui pouvait être éventuellement envisagée dans le futur.

Il ne s'agit pas de la confédération d'États-nations qui serait peut-être le modèle souhaitable de la future Union européenne.

La Communauté politique européenne est l'ensemble que constituent les pays de l'Union européenne auxquels s'ajoutent les pays candidats ou potentiellement candidats. On a pu y voir une manière d'esquiver le problème : puisque l'Ukraine a le statut de candidat, puisque d'autres l'ont ou l'auront bientôt, puisque les pays des Balkans l'ont déjà depuis un certain nombre d'années, autant « noyer le poisson » en inventant une sorte de formule d'avenir dont la réalisation demandera de longues années, d'autant qu'on ne connaît pas très bien encore son contenu.

Cette Communauté politique européenne a eu, je le disais, un certain succès : elle a donné lieu à un sommet quasiment annuel : le sommet de Prague, le 6 octobre 2022 ; le sommet de Moldavie, le 1^{er} juin 2023 au Château Mimi, à Chisinau ; le sommet de Grenade, le 5 octobre 2023 ; le sommet du 18 juillet 2024 à Woodstock, au Royaume-Uni ; la CPE s'est réunie pour la cinquième fois le 7 novembre 2024, à Budapest, en Hongrie. Le prochain sommet se déroulera au printemps 2025 en Albanie, afin d'alterner entre États membres de l'UE et pays n'y appartenant pas.

Ce projet semble pris au sérieux par les dirigeants européens. Peut-être est-ce d'ailleurs le lâche soulagement qui pousse à fuir en avant et, lorsqu'une question se pose, à l'englober dans une forme plus large dont on se dit qu'elle a au moins les vertus de la plasticité et que le temps ne manque pas pour sa mise en œuvre...

Supposons un instant que cette Communauté politique européenne se mette un jour en œuvre. Quelles en seront les étapes ? Quel en sera le prix à payer ? Et, c'est la question centrale, nous conduira-t-elle vers une union de caractère plutôt confédéral ou bien accentuera-t-elle les tendances fédéralistes de l'Europe en prévoyant des cercles concentriques au sein même de son architecture ? On voit bien qu'il peut y avoir des débouchés différents.

Encore tout ceci reste-t-il théorique parce que les rapports de force viendront jouer à un certain moment. Ils jouent déjà bien sûr, notamment sous la pression de la crise géopolitique. On voit bien que, selon que la guerre d'Ukraine sera ou ne sera pas achevée dans un proche avenir, la Communauté politique européenne aura un avenir plus ou moins dense.

Je n'en dirai pas plus à ce stade parce que nous avons invité deux intervenants très éminents et très « sachants » sur la question européenne. En effet, à la Fondation Res Publica, nous n'avons jamais – je le dis sous l'œil vigilant de son président fondateur – cherché à céder à la facilité, à privilégier les grandes envolées du futur sur les réalités du présent, sacrifiant par-là les moyens que donne la politique par rapport aux fins. En même temps nous sommes très ouverts à l'idée de dire des choses qui ont une force pour l'avenir, même pour le long terme.

Nos deux invités pourront intervenir sur ce sujet d'une manière que nous avons conçue comme non conflictuelle mais forcément différente.

Je donne la parole à Jean-Louis Bourlanges, ancien député au Parlement français et au Parlement européen, auteur, en 2023, d'un rapport à la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Les Européens doivent être unis, mobilisés et forts

Le tableau qui vous a été dressé reflète un grand désordre des choses. Désordre quand même limité puisque nous avons à cette tribune une conseillère d'État qui a invité deux magistrats à la Cour des comptes. C'est quand même le signe qu'il y a encore des choses qui continuent à défaut de fonctionner dans ce beau pays de France.

Après le tableau à la fois complet et plutôt désespérant que vous avez tracé, il est en effet assez difficile de dessiner un chemin. Je crois qu'il faut pour ce faire partir de notre situation géopolitique et idéologique car elle est très préoccupante.

Un défi géopolitique

Sur le plan géopolitique, disons pour parler comme Sieyès, que l'Europe, en 1914, c'était tout ; qu'en 1945, ce n'était rien ; et, qu'à travers la construction européenne, elle a depuis lors cherché à redevenir quelque chose. Aujourd'hui, on a le sentiment que non seulement l'Europe mais la France et les nations qui la composent sont extrêmement menacées sinon dans leur existence du moins dans leur avenir, dans leur force, dans leur influence.

Cette menace est de deux ordres.

Elle tient d'abord aux valeurs et aux principes qui sont aujourd'hui très chamboulés. Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons eu le sentiment de construire un ordre juridico-politique qui était fondé sur trois choses : le retour aux valeurs libérales et démocratiques ; l'acceptation d'une économie raisonnablement ouverte et régulée dans le cadre d'un univers contrôlé par les puissances occidentales ; et un ordre de sécurité stratégique combinant pour la première fois – rien n'est parfait dans ce bas monde – une certaine cohésion idéologique des alliés avec un principe de sécurité collective.

Avant la Guerre de 1914 nous avions un système d'alliances entre des puissances qui ne professaient pas forcément les mêmes valeurs (par exemple la Russie autocratique, tsariste, et la France républicaine et radicale). Ce système était un apporteur de sécurité pour la France mais, exclusivement fondé sur des logiques de puissance, il était lourd de déséquilibres et nous a conduits en 1914 à entrer dans une guerre que nous n'avions pas vraiment voulue, comme le montrent les élections qui en 1914 ont immédiatement précédé le conflit et ont été gagnées par le tandem pacifiste Jaurès-Caillaux.

Nous sommes par la suite passés dans les années d'entre-deux guerres à une tentative d'organisation de la sécurité collective qui a tragiquement échoué, essentiellement en raison du refus américain de s'y associer : refus de ratifier le traité de Versailles en dépit de la contribution décisive du Président Wilson à son élaboration, puis refus de participer à la Société des Nations.

Compte tenu du désengagement corollaire du Royaume uni, le pas de côté américain conduisait à faire peser sur la France (un pays agricole et vieillissant de 40 millions d'habitants) des responsabilités trop lourdes pour elle puisqu'il lui était demandé de garantir seule l'équilibre européen, un équilibre menacé par une Allemagne beaucoup plus jeune, beaucoup plus dynamique, beaucoup plus industrielle qu'elle, et par l' Union soviétique – c'est à dire par une puissance

immense et elle aussi fondamentalement révisionniste depuis la Révolution de 17. Sans surprise, l'échec a été complet.

Un défi idéologique.

Après la Seconde Guerre mondiale nous avons donc construit un système d'alliances fondé sur quelque chose d'assez cohérent : on acceptait la vaillance – pour parler comme Thucydide : « Il n'y a pas de bonheur sans liberté ni de liberté sans vaillance » – mais on enracinait cette volonté de vaillance dans le souci partagé de défendre ensemble des valeurs démocratiques et humanistes.

C'est cet équilibre qui est aujourd'hui profondément remis en cause.

Certains s'étaient illusionnés au moment de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement du système soviétique. Ils ont alors parlé des « dividendes de la paix » (ce n'était pas mon cas ni celui de Jean-Pierre Chevènement). Certains ont eu l'illusion qu'on arrivait à « la fin de l'histoire » et que les valeurs onusiennes et de liberté allaient s'imposer sans coup férir et régner sur l'ensemble du genre humain. On décelait des prémices d'évolution favorable avec M. Deng en Chine, avec M. Eltsine qui professait (quand il était à jeun) des idées très libérales, et même une expansion saisissante et admirable dans tout le monde arabe du thème de la liberté à partir de l'explosion révolutionnaire du peuple tunisien.

Nous avons un certain nombre d'espoirs mais tout cela a été progressivement remis en cause en Chine, en Russie et dans le monde arabe. Selon M. Filiu, grand spécialiste des questions arabes, c'est l'échec du printemps arabe qui a provoqué dans le monde arabe cette crispation de violence dont la Syrie a offert un exemple effroyable mais la remise en cause a été générale et elle est maintenant prolongée par la remise en cause de leurs valeurs fondamentales par les Américains. Je ne dis pas que l'Amérique a toujours été exemplaire sur le plan de l'humanisme démocratique mais il est évident qu'il y a une volonté délibérée du président Trump de remettre en cause l'héritage idéologique que nous partageons avec les États-Unis.

Cette crise idéologique a affecté l'ensemble des pays avec lesquels nous sommes en relation mais elle nous affecte nous-mêmes en profondeur. Je remarque par exemple qu'aux dernières élections législatives, environ 50 % de la population en France a voté pour des partis qui affichaient une très grande méfiance à l'égard des systèmes de démocratie libérale. Ils se sont prononcés pour des systèmes de

démocrature ou ont cautionné des perspectives révolutionnaires qui remettaient en cause les fondements économiques de l'après-guerre et s'orientaient en termes d'alliances vers des préférences plutôt situées à l'Est qu'à l'Ouest.

Nous avons donc, y compris chez nous en France, vécu des remises en cause très profondes qui se combinent avec une montée du dissensus. Nous faisons donc face à un grand défi auquel nous ne sommes pas habitués parce que nous avons fondé ce que nous avons fait depuis la guerre sur un certain consensus idéologique, consensus imparfait mais auquel pour finir tout le monde s'était rallié, y compris le général de Gaulle et, même, à la fin, une bonne partie des communistes français.

Un effondrement géo-idéologique.

Nous avons été confrontés après la Seconde Guerre mondiale à une menace soviétique. N'étant pas en mesure ni moralement, ni politiquement, ni techniquement de nous opposer seuls à l'Union soviétique, nous avons conclu une alliance avec les États-Unis. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une situation extraordinairement nouvelle et inquiétante où, comme le dit M. Araud à propos des années trente, nous autres Européens, nous sommes seuls. Avec nos valeurs, notre civilisation, ce que nous aimons, ce que nous avons fabriqué, nous sommes dans la situation qui était celle de l'Angleterre le 18 juin 1940, date marquée par un grand discours prononcé par Winston Churchill à peu près au moment où le général de Gaulle prononçait son célèbre Appel. Ce discours est passé à l'histoire comme le discours de la *Finest hour*. Churchill dit à peu près : nous sommes seuls, la civilisation entière dépend de la résistance du Royaume-Uni, nous allons nous battre, nous allons gagner et ce sera « *The finest hour of our history* », la plus belle heure de notre histoire. Après 1945, quand on demandait à Churchill quelle période de sa vie il aimerait revivre, sans hésiter il répondait « l'année 1940 ». C'est, je crois, très significatif.

Nous sommes dans une situation à certains égards analogue, une situation géopolitique très menacée. Nous sommes face à une agression caractérisée de l'Ukraine par la Russie, menée au mépris de tous les principes et de tous les engagements pris. Nous sommes de surcroît confrontés à une modification très sensible de l'attitude des États-Unis. L'excellent journaliste qu'est Pierre Haski disait l'autre jour que si nous nous étions inquiétés pendant des mois pour savoir

si l'élection de M. Trump se traduirait par le maintien ou par le relâchement de la protection des États-Unis sur l'Europe occidentale, nous n'avions pas envisagé qu'ils changeraient de camp et nous feraient carrément la guerre !

La situation est donc plus grave que nous ne l'imaginions. Au Moyen-Orient où notre influence est devenue relativement limitée on voit bien que les valeurs qui sous tendaient nos solidarités traditionnelles, notamment en Israël, ont été profondément bouleversées : les gouvernements actuels d'Israël s'éloignent de l'héritage humaniste et universaliste qui rattachait l'État hébreu à l'aventure occidentale. Aujourd'hui l'Israël de Ben Gourion, de Golda Meir et d'Yitzhak Rabin tend à n'être plus qu'un souvenir

En Afrique, nous sommes partout rejetés. Notre reflux coïncide curieusement avec l'abandon de ce qu'on a appelé d'un terme un peu imprécis la « Françafrique ». Nous constatons là un effet de la loi de Tocqueville qui postule que c'est quand les choses vont en s'améliorant qu'elles deviennent intolérables. C'est au moment où nos relations se sont efforcées d'être fondées sur plus de démocratie, plus de coopération, plus de respect, qu'on nous a mis dehors un peu partout. Il faudrait savoir pourquoi nous avons été punis pour notre découverte de la vertu après avoir été si longtemps tolérés en dépit de nos vices, et notamment celui d'un néocolonialisme globalement assumé.

Dans le monde d'aujourd'hui, nous sommes devenus les derniers des Mohicans, les derniers à porter les valeurs qui avaient fait de l'après-guerre un temps d'espoir et de progrès.

Les discussions qui vous animent sur la confédération, la fédération, la coopération politique... m'apparaissent à cet égard un peu nébuleuses et quelque peu décalées. Il me semble, au risque d'être un peu centriste, avoir été choisi pour que nous fassions face ensemble à une situation inédite. Pour retrouver leur audience les Européens doivent être unis, mobilisés et forts. Or je constate qu'ils ne sont pas unis, qu'ils ne sont pas mobilisés et qu'ils ne sont pas forts.

Les Européens doivent être unis.

On voit bien qu'ils ne le sont pas. Nous vivons la situation, absurde à certains égards, que décrivait jadis Michel Rocard : quand on regarde à trente ans tout le monde est européen ; quand on regarde à dix ans c'est déjà beaucoup moins net ;

quand on regarde à six mois tout le monde se bagarre. Nous savons que technologiquement, humainement, politiquement, culturellement, les intérêts des puissances européennes sont profondément solidaires. En revanche, concrètement, il y a des divergences d'approches un peu partout. Les Balkans ne réagissent pas comme les Pays baltes. Les Baltes sont très soucieux de résister à Poutine, très soucieux aussi de maintenir une relation privilégiée avec les États-Unis. Les Balkans, beaucoup plus sensibles à la propagande et à « l'agitprop » russes, sont très incertains. Au milieu de cette Europe centrale (dans ou hors de l'UE), la Serbie, la Bulgarie, la Moldavie, la Hongrie, la Slovaquie, la Croatie sont assez profondément travaillées par la volonté d'une relation privilégiée avec la Russie. La Pologne, les Baltes, la Finlande, la Suède, le Danemark (ce pays atlantiste aujourd'hui menacé par les États-Unis est une illustration parfaite des paradoxes actuels), la Norvège, extérieure mais étroitement associée à l'U E, et même le Royaume-Uni qui fait partie de l'Europe même s'il ne fait plus partie de l'Union européenne, sont sur une ligne très différente. L'Espagne et l'Italie sont en situation d'attente. Au milieu de tout cela la France et l'Allemagne, les deux puissances centrales de l'Union européenne, sont en situation de grand désarroi. La crise française est évidente, elle est structurelle. Il suffisait d'écouter le Premier ministre hier pour savoir qu'il est extrêmement difficile aujourd'hui de bâtir un véritable projet pour la France, que ce soit sur le plan européen ou intérieur.

Les élections allemandes du 23 février sont très incertaines. Il est très vraisemblable que la CDU et Friedrich Merz vont l'emporter mais dans quelle mesure, avec quelle force ? Que voudront-ils et pourront-ils faire exactement ? Seront-ils fortement menacés par l'extrême-droite ? Les sociaux-démocrates vont-ils s'effondrer ? Les libéraux devraient vraisemblablement passer en-dessous des 5 %. Les Verts qui sur certains plans (pas sur le nucléaire) sont nos partenaires les plus proches vont sans doute subir une défaite très importante. Quel score va faire l'extrême droit ? Il est extrêmement difficile de savoir ce que sera l'Allemagne de demain. Avec un tandem Merz-Pistorius, par exemple, nous pourrions agir mais le résultat peut être tout à fait différent. Quant à l'Europe méridionale, elle offre un contraste entre d'un côté une péninsule ibérique solidaire mais un peu à part et une Italie franchement hésitante entre ses fidélités européennes et les sirènes trumpistes.

Il est donc clair que nous ne sommes pas suffisamment unis.

Les Européens sont-ils mobilisés ?

Nous ne sommes pas du tout mobilisés. C'est même impressionnant ! Vous avez sans doute les uns et les autres des idées un peu nuancées sur la guerre d'Ukraine. Mais il y a maintenant trois ans, quand la guerre a débuté entre la Russie et l'Ukraine, nos pays ont pris position en faveur de l'Ukraine mais ne se sont absolument pas mobilisés à la hauteur nécessaire pour relever le défi que nous avons pourtant décidé de relever et pour assumer notre choix. Le Produit intérieur de l'Union européenne avoisine 17 000 milliards de dollars, celui de la Russie n'atteint pas 3000 milliards. Il est quand même extravagant qu'avec cette différence-là nous soyons dans une situation où nos « amis » ukrainiens, pour des raisons complexes et multiples, perdent pied alors que nous avons décidé d'être à leurs côtés. Nous n'avons absolument pas été en mesure de mobiliser comme il le fallait. Les représentants des grandes entreprises d'armement n'ont cessé de nous dire qu'ils auraient pu fournir beaucoup plus ... à condition qu'on leur passe des commandes fermes ! Ce qu'on s'est gardé de faire au niveau nécessaire. Depuis un peu plus de six mois la France est en crise intérieure profonde sans qu'aucun débat géopolitique sérieux porté par la classe politique ne la traverse. Les politiques discutent de tout, du sexe du Premier ministre, de son appartenance à telle ou telle faction... et éternellement du problème important mais limité qui est celui des retraites... mais d'aucun problème géopolitique.

Ces carences du débat public sont très préoccupantes.

Je rendrai volontiers les armes à certains eurosceptiques en disant qu'il y a toujours eu une certaine ambivalence du projet européen au regard de la puissance. L'UE était-elle un projet plus ou moins bisounours de réconciliation des peuples ou un projet de reconstitution d'une autorité internationale détruite par les deux Guerres mondiales ? Il est certain que le système que nous avons mis en place n'a pas conduit à une mobilisation de nos forces. Résultat : nous étions sortis de l'Histoire en 1940, mais nous n'y sommes pas vraiment rentrés depuis lors. Le seul qui a vraiment voulu faire quelque chose de fort en matière de politique étrangère a été le général de Gaulle. Cela a fonctionné de façon assez brillante pendant un certain nombre d'années mais ça ne pouvait pas tenir faute d'institutions politiques pérennes. Le général de Gaulle ne serait-il pas tenté de dire aujourd'hui comme Simon Bolivar : « J'ai labouré la mer » ?

Les Européens sont sortis de l'Histoire il y a à peu près quatre-vingts ans et, alors que depuis des années nous sommes confrontés à des menaces précises, il n'est pas clair que nous soyons désormais prêts à y rentrer.

Les Européens ne sont pas forts.

Quand on compare l'Europe et les États-Unis, l'Europe a tous les moyens, analysait Brzeziński au début du siècle. Mais, ajoutait-il, les Américains n'ont pas à s'en soucier : l'Europe, désunie, est incapable de trouver des institutions communes, elle est donc incapable de fonctionner. Donc les Européens ne profiteront pas de leur force.

Militairement nous représentons quelque chose. Contrairement à ce que dit Trump nous consacrons une contribution assez importante à la défense collective, ne serait-ce d'ailleurs que par les armes que nos contribuables permettent d'acheter aux États-Unis. Mais cela ne prend pas de forme précise car ce n'est pas organisé, ni à l'intérieur de l'OTAN, qui n'a jamais été structuré autour de piliers jumeaux, américain d'un côté, européen de l'autre, ni dans le cadre de l'UE malgré la « boussole stratégique » (plan d'action ambitieux approuvé en 2022 pour renforcer la politique de sécurité et de défense de l'UE d'ici à 2030).

Sur le plan technologique je vous renvoie au rapport Draghi pour prendre la mesure de nos insuffisances. J'étais rapporteur général du budget de l'Union européenne en 2000, sous présidence portugaise. Selon l'agenda de Lisbonne établi à l'époque, l'Europe se donnait pour but d'être la première puissance cognitive, c'est à dire intellectuelle et technologique dans les vingt-cinq ans à venir. Échec total !

Avait-on fait trop d'Europe ? pas assez d'Europe ? À part la monnaie unique l'Europe n'a rien fait depuis le début du millénaire. Le rapport Draghi est absolument accablant. Attendons de voir ce que sera la boussole, le compas économique que va sortir Mme von der Leyen mais je ne vois aujourd'hui ni conscience, ni volonté ni capacité suffisante des Européens pour redresser la situation. Le réveil de l'Europe reste à inventer.

Je n'ai pas abordé les problèmes institutionnels de la coopération politique car ils ne me paraissent pas prioritaires par les temps qui courent. Notre problème, c'est d'être unis, c'est d'être mobilisés, c'est d'être forts. Nous ne sommes pas

suffisamment unis, nous ne sommes pas suffisamment mobilisés, nous ne sommes pas suffisamment forts.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

Je n'aurai pas l'outrecuidance de vous demander ce qu'il faudrait faire à votre avis pour que nous soyons plus mobilisés, plus organisés et plus forts ni celle de vous demander ce en quoi la Communauté politique européenne – ou tout autre projet d'ailleurs – pourrait permettre une meilleure synergie entre les États européens, peut-être certains États européens.

J'avais cru comprendre à travers votre rapport de 2023 à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et lors d'une ou deux conversations que nous avons pu avoir, que vous étiez quand même favorable à ce que Jacques Delors appelait à l'époque la « fédération d'États nations » et que, si le mot « fédéralisme » sonne comme un gros mot pour beaucoup d'entre nous, certains ont pensé qu'il était possible d'inventer une sorte de synthèse autour de la fédéralisation en cercles concentriques.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Une « fédération d'États nations » ?

Je ne sais pas ce qu'est une nation. Même si, comme chacun d'entre nous j'ai lu Renan. Je crois que chaque nation a le secret de son unité et qu'il n'y a pas deux nations qui se ressemblent. Je sais, en revanche, ce qu'est un État souverain et je pense que l'Union européenne tend à être une « union d'États souverains ».

Je n'ai jamais été très sensible aux développements du Président de la République sur « l'Europe souveraine » parce que je crois qu'il emploie le mot « souverain » comme l'équivalent d'« indépendant ». Le général de Gaulle parlait aussi d'Europe indépendante. Mais la souveraineté ce n'est pas ça. Depuis Bodin la souveraineté est ce que les Allemands appellent « la compétence de la compétence. » La souveraineté, c'est Abraham Lincoln qui, à Washington, dit qui

a le droit de faire sécession ou pas. Je n'ai jamais compris que les eurosceptiques n'aient pas approuvé largement le traité de Lisbonne. En effet, c'est ce traité qui a introduit la possibilité de faire sécession, à laquelle les Britanniques ont eu recours assez rapidement. Donc un Jefferson Davis européen a aujourd'hui le droit en Europe de faire sécession. Dans l'Union, les compétences appartiennent aux États. Elles sont transférées volontairement à l'Union européenne. On peut sortir de l'Union européenne si on n'est pas d'accord avec ce transfert. Donc la souveraineté n'est pas en cause. En revanche, et c'est pourquoi je parle de fédération, je crois que les mécanismes institutionnels procéduraux sont d'ordre fédéral. Un ordre fédéral qui relève du fédéralisme coopératif et confère donc le pouvoir de la fédération aux États eux-mêmes bien davantage qu'à une administration supranationale dédiée.

Un Conseil des ministres, votant potentiellement dans tous les domaines à la majorité qualifiée, une Commission supranationale qui a le monopole de l'initiative, un Parlement supranational qui co-légifère avec le Conseil des ministres, une Cour de justice supranationale et une banque fédérale supranationale : on retrouve ici la panoplie complète du fédéralisme mais ce fédéralisme est de bout en bout contrôlé par les États.

La création des États est sans doute la contribution essentielle de l'Europe à l'histoire des communautés politiques. C'est l'Europe qui a inventé, sur des bases romaines, les États tels qu'on les voit fonctionner. Mais les États ont été à la fois une création de l'Europe et un principe de division des Européens. Le but de l'Union était effectivement de garder la création mais de faire en sorte que ces États convergent. C'est l'équivalent, au niveau des États, du pacte hobbesien qui a été conçu pour que l'homme cesse d'être un loup pour l'homme mais ne l'empêche pas pour autant d'être pleinement un être humain. Au contraire, ils ont enfin la paix, la garantie de la possibilité de s'épanouir. Je pense que le fédéralisme coopératif est un système de cet ordre et repose sur l'idée que l'autorité de l'État, la solidité de l'État, la fermeté de l'État, sont moins menacées par les jeux institutionnels que nous avons organisés à Bruxelles que par ces batailles de chars qui se jouaient naguère entre États souverains quelque part autour de Sedan.

Telle est mon idée des institutions européennes mais aujourd'hui cela n'est pas, ce n'est pas encore, et ce n'est plus vraiment le problème. Le problème, c'est la division. Dans le rapport sur l'élargissement de l'Union que vous évoquez, j'avais écrit que le problème de la capacité à participer au marché intérieur avait cessé

d'être la pierre de touche du principe d'adhésion, que nous étions dans une situation de menace géopolitique et que c'était la solidarité géopolitique qui devenait le véritable moteur de l'Union européenne. C'est donc autour de cela qu'il faut organiser l'élargissement de l'Union européenne, ce qui nous oblige à prendre en compte le fait que les États politiquement solidaires de nous (je pense évidemment d'abord à l'Ukraine) n'étaient pas pour autant en mesure de participer pleinement aux jeux de l'Union européenne, compte tenu du développement de leurs formes politiques d'un niveau de corruption qui reste très élevé, etc. Je proposais donc que nous ayons avec ces candidats (la Moldavie, l'Ukraine, mais aussi l'ensemble des États balkaniques) un pacte politique qui leur donnerait accès au Conseil européen des chefs d'États ou de gouvernement jusqu'à ce que les évolutions – qui auraient été chaque fois déterminées au cas par cas – leur permettent d'adhérer pleinement aux institutions. En effet, je ne crois pas souhaitable aujourd'hui que la Commission soit affaiblie par des gens dont la culture politique et les habitudes de travail ne sont pas accordées aux usages de l'Union. Même chose pour le Parlement européen et les autres institutions communes. J'avais proposé de combiner deux choses : un engagement politique fort et immédiat mais, en revanche, un très grand différé dans la mise en œuvre concrète de l'intégration institutionnelle.

S'agissant de l'intégration politique communautaire concrète, je suggère un face-à-face pays par pays dans lequel chacun accéderait aux différentes politiques peu à peu, en fonction de leur situation réelle, de leur capacité à assumer les charges de l'Union, de leur capacité contributive, etc. C'était un projet de souplesse. Je croyais qu'il ne fallait pas dire non à ces pays mais qu'on ne pouvait pas les intégrer en l'état. Je dois dire que mon rapport a intéressé un certain nombre de gens. Je ne suis pas sûr que le président Macron y ait porté une grande attention. J'ai dû en tout cas constater que personne ne faisait les choses comme j'avais envisagé qu'on les fasse !

Vox clamantis in deserto.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

On pourrait opposer plusieurs choses à ce que vous avez dit.

Vous avez parlé de l'État. Il me semble que c'est de l'État-nation --qui est aussi une invention européenne, depuis le Royaume-Uni suivi de la France – que vous

avez parlé. Il n'existe pas d'État qui ne soit sur un territoire. D'ailleurs la compétence de la compétence le suppose. Lorsqu'on a voté l'amendement Lamassoure, vous vous en souvenez peut-être, c'était un débat qui était venu à l'Assemblée nationale au moment de Maastricht. C'est bien l'État-nation qui, en vertu de la compétence de la compétence, délègue des compétences qu'il peut donc reprendre, comme n'a pas manqué de le dire le Tribunal constitutionnel allemand.

Par conséquent, un État sans territoire... je vous avoue que je ne vois pas.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Je n'ai pas parlé d'un État sans territoire. Un État est un territoire, bien sûr. C'est une compétence juridique souveraine sur un territoire déterminé. En revanche une nation c'est autre chose. Et personne ne sait vraiment quoi. Malraux parlait justement d'une donnée « invincible et mystérieuse ». Dans l'État bismarckien il y avait des Polonais, il n'y avait pas d'Autrichiens. L'Autriche, de temps en temps, faisait partie de la nation allemande (ce fut le choix d'Adolf Hitler). De temps en temps elle n'en faisait pas partie. Bismarck disait d'ailleurs que le Bavarois était une étape intermédiaire entre l'Autrichien et l'homme. C'est dire le peu de chose que signifiait pour lui le fait d'être Allemand !

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Mais là vous parlez du contenu de la nation, vous ne parlez pas de la forme historique que peut être la nation.

L'autre chose qui m'a frappée dans votre propos c'est que vous avez fait un « *storytelling* » de la mise en place de l'Europe marqué par le rêve européen qui a pu être celui de certains. Mais ce rêve européen prenait racine sur des réalités qui étaient beaucoup moins idéalistes. Pour dire les choses comme elles sont, après la victoire de 1945 la présence de l'Union soviétique a beaucoup dérangé les États qu'on ne disait pas encore « occidentaux », à commencer par les États-Unis. Il fallait donc inventer un modèle social intermédiaire pour les pays qui se trouvaient à l'Ouest du rideau de fer et contenir la puissance soviétique. Si je vais

jusqu'au fond, puisque vous avez convié à un exercice géopolitique, c'est cette trajectoire que l'on retrouve jusqu'à la guerre d'Ukraine qui n'est pas tombée du ciel. Il y a eu des moments dans la négociation entre les Européens, les Américains et les Russes (alors encore soviétiques), au moment de la chute de l'URSS et de ce qui l'a suivie, qui ne sont quand même pas sans lien avec le fait que la Russie est devenue une puissance de plus en plus laissée à l'écart du territoire européen. De sorte que, aux mains d'un dirigeant très agressif, elle a connu une suragressivité du fait même qu'elle était rejetée. Est-ce que tout cela était vraiment dans l'intérêt de l'Europe, historiquement et géopolitiquement ? C'est quand même une question qui est derrière, me semble-t-il, le « *story telling* » que vous avez développé.

Hubert Védrine raconte dans *Les mondes de François Mitterrand*¹ la manière dont se sont passées les négociations au moment de la chute de l'URSS. C'était tout à fait étonnant. On n'a rien inscrit de spécifique touchant l'Ukraine parce que, selon lui, personne n'a imaginé une seconde que l'Ukraine pourrait rejoindre ce qui n'était pas encore l'Union européenne. C'était une évidence diplomatique pour l'ensemble des pays dits de l'Est (Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, etc.). Il était également absolument évident pour les négociateurs – et ceci a été confirmé par de nombreux colloques qui ont eu lieu depuis lors – que les Républiques fédérées de Russie n'avaient pas vocation à rejoindre l'Union européenne.

On ne peut pas non plus réécrire l'histoire avec l'idée que l'Europe est intrinsèquement bonne. Elle a essayé de donner un modèle de courtoisie démocratique dont personne n'a voulu et se trouve aujourd'hui attaquée d'un côté par la méchante Russie et de l'autre côté par les méchants États-Unis qui veulent nous faire une guerre commerciale.

Je ne suis pas sûre que l'Europe ait été depuis l'origine cette créature pacifique que vous décrivez.

Je me tourne vers Julien Aubert, ancien député, qui va nous donner sa vision.

¹ Hubert Védrine, *Les mondes de François Mitterrand. À l'Élysée 1981-1995*, Paris, Fayard, 1996 (nouvelle édition en 2016).

« *Nous assistons à un retour du politique et à la fin de la fin de l'histoire* »

Puisque Jean-Louis Bourlanges a choisi les armes de la géopolitique je relève le défi, en parallèle aussi pour donner le point d'aboutissement de la réflexion.

Je crois que nous assistons – cela a d'ailleurs été esquissé – à un retour du politique et à la fin de la fin de l'histoire.

Pendant vingt-cinq ans on a effectivement vécu avec l'idée d'un *momentum* où l'économie prendrait le pas sur le politique et où le rôle de la politique ne serait pas de gouverner mais d'établir des gouvernances, des régulations, des réglementations qui permettraient aux marchés de fonctionner. Et le rôle de la politique était finalement de faire en sorte que les peuples n'en souffrent pas trop et que le pouvoir d'achat reste suffisant de manière à leur offrir une capacité d'être heureux. Je crois que cette période est en train de se refermer.

C'est aussi la fin de la « mondialisation heureuse » telle qu'on l'a pensée, enseignée, avec un retour du réalisme, ce qui est rassurant et perturbant.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'Occident, même dans la courte histoire moderne, que l'on assiste à cette alternance de moments de béatitude et de phases de retour aux réalités. Les années vingt ont été une décennie où l'on a pensé bâtir des institutions internationales éternelles, où l'on a cru à la densification des échanges commerciaux, à l'ouverture des frontières... avant, très rapidement, de déchanter dans les années trente. On se souvient des propos de Briand à la Société des Nations : « *Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons ! Place à la conciliation, à l'arbitrage, à la paix !* » (10 septembre 1926, date de l'entrée de l'Allemagne dans la SDN). On sait ce qu'il en est advenu quelques années plus tard.

C'est surtout la fin d'un régime international qui a été conçu, bâti en plusieurs phases par les Américains qui en étaient l'horloger et le principal bénéficiaire.

Les régimes internationaux sont des choses intéressantes. L'OPEP, par exemple, est un régime international dont l'Arabie saoudite est l'horloger parce qu'elle accepte, lorsque quelqu'un triche dans le régime, de prendre sur ses propres réserves et sur son propre gain le coût de la tricherie de manière à ce que l'OPEP

continue à fonctionner. Et cela fonctionne cahin-caha malgré le fait que certains pays, comme le Venezuela, aient pu tricher par le passé. Les Américains acceptaient de nourrir un système basé sur les Nations Unies, sur l'OTAN, et d'en payer le coût parce qu'ils étaient en même temps les principaux « consommateurs » du bien collectif ainsi produit : la sécurité d'un côté et de l'autre le commerce et les échanges capitalistiques liés à un système effectivement basé sur le droit, le capitalisme et les ouvertures commerciales les plus larges. C'est un changement parce que, finalement, le principal horloger du système, à un moment donné, s'aperçoit que le coût économique du maintien du système devient trop lourd à porter. C'est ce que Donald Trump a réalisé lorsqu'il s'est aperçu que les classes populaires américaines étaient aujourd'hui défavorisées par un régime d'ouverture commerciale trop grande. Il en tire les conséquences démocratiques. C'est le retour du politique par rapport à l'économique. Il décide de remettre des tarifs, il décide de refaire du protectionnisme américain, il décide de défendre l'intérêt national américain.

Mais ce n'est pas seulement un changement de cap, un retour réaliste, la fin d'un régime international, c'est aussi la fin d'une époque, illustrée selon moi de manière très évidente par les propos d'Elon Musk sur l'AfD. Que, dans un Occident formé après 1945 sur la lutte contre le nazisme, le principal conseiller du Président des États-Unis puisse encourager l'AfD, héritière des partis d'extrême-droite en Allemagne, au cœur de là où fut conçu l'esprit de Yalta, cela sans provoquer la moindre réprobation américaine... ! Imagine-t-on le conseiller du président Roosevelt déclarant, après la guerre, espérer que le parti nazi renaisse de ses cendres ? Il se serait fait virer dans la minute ! Mais cela n'a produit aucun effet, ce qui révèle un changement générationnel. L'héritage de la Seconde Guerre mondiale appartient désormais à l'histoire morte. Il n'y a plus assez d'acteurs vivants pour en défendre l'augure. Cela peut donc être instrumentalisé, réécrit, repensé sans produire le même impact parce qu'on n'est plus du tout sur de la mémoire vivante. Cela veut dire aussi que l'un des fondements du Pacte atlantique est mort. Pour moi il est mort le jour où Elon Musk a pu s'autoriser à tenir ces propos.

C'est aussi le symbole de la déliquescence de la civilisation occidentale.

Si, dans les tabous, il y a la lutte contre le nazisme, dans ce que Donald Trump a pu amener, au-delà du retour de la politique, il y a la perte de la

civilité – invention occidentale – et de la diplomatie. Même les pires dictateurs, qu'ils fussent communistes ou nazis jouaient les règles de la politesse occidentale. C'est une chose qui disparaît, on peut se permettre d'injurier, d'invectiver. Cela traduit quelque chose d'une époque.

La perte du droit international.

Quand Adolf Hitler voulait récupérer l'Autriche tout le monde y voyait un *Anschluss*. Quand Donald Trump – qui certes n'est pas Adolf Hitler – explique qu'il veut récupérer le Groenland, il s'assied sur toutes les règles de droit international et de souveraineté des pays : il est interdit en droit international d'aller conquérir un autre territoire, *a fortiori* le territoire d'un allié au sein d'un système de sécurité. Nous assistons donc à la déliquescence d'un droit international pensé par les Européens et un temps soutenu par les Américains comme étant aussi une manière de faire tourner la machine. Ce n'est pas récent. Depuis vingt-cinq ans les Américains mettent des coups de canif dans le droit international. Cela a commencé avec le Kosovo, ce qui a d'ailleurs énervé profondément les Russes. Cela a continué avec un mécanisme de représailles entre Américains et Russes de plus en plus employé. On peut même dire que cela a commencé avec la guerre du Golfe, présentée à l'époque comme le *summum* de l'application du droit international. Déjà les Conseil de sécurité des Nations Unies s'était en partie délesté de ses prérogatives au profit d'une coalition internationale *de facto* dirigée par les Américains.

C'est la fin de la séparation entre intérêts publics et intérêts privés. Le fait de mettre Elon Musk à la tête de l'administration fédérale en est pour moi la quintessence. Le Président américain lance un programme spatial dont on devine aisément qui va en être l'un des principaux bénéficiaires. C'est une rupture car depuis un siècle l'Europe et les États-Unis ont cherché à délimiter la sphère de l'intérêt général et la sphère des intérêts privés.

C'est aussi une déliquescence idéologique.

La dernière révolution idéologique à droite fut le retour de Thatcher et Reagan dans les années 1980. On pourrait se dire que Trump, Milei, Boris Johnson, c'est la même révolution.

Pas véritablement.

Quand on regarde le parcours idéologique des uns et des autres on s'aperçoit que chez Reagan, Carlos Menem ou Margareth Thatcher, il y avait la croyance libérale dans un programme économique.

Il y avait aussi un conservatisme lié à la religion. Ronald Reagan concluait chacun de ses propos d'un « *God Bless America* ». Margareth Thatcher estimait que ses croyances chrétiennes rejaillissaient dans sa vie de tous les jours. Et Carlos Menem, musulman, s'était converti au catholicisme (un peu par intérêt électoral : en 1989, en Argentine, être catholique ne nuisait pas). Pour ces trois personnages politiques la religion était importante. Tous les trois venaient d'une religion minoritaire dans leur pays et avaient changé de religion. Reagan était presbytérien, il s'est converti à un courant plus large. Thatcher, méthodiste, est devenue anglicane et Carlos Menem, musulman, s'est converti au catholicisme. Tous trois ont fait un choix politique pour capter un électorat qui à l'époque était conservateur.

Très différent est un Javier Milei qui décide d'insulter le Pape dans un pays à 90 % catholique. Différent est un Donald Trump affilié à une église dont le pasteur explique que l'émancipation et l'enrichissement personnel mènent au salut, ce qui coïncide avec les choix qu'a fait Donald Trump dans sa vie. Quant à Boris Johnson (lui-même avait changé de religion), qui avait divorcé à plusieurs reprises, il a créé une polémique en trouvant le moyen de se remarier dans une église catholique, ce qui n'a pas manqué de produire quelques émois dans la population catholique.

On voit bien que même au niveau idéologique on est sur un tournant. La droite qui avait des croyances économiques très fortes et était adossée à un modèle de société conservateur n'existe plus. Au contraire nous connaissons aujourd'hui un charisme du « *buzz* » adapté aux réseaux sociaux. Les nouveaux représentants de la droite ont d'ailleurs des points communs capillaires qui amènent certains à les traiter de fous ou de clowns, ce qui n'était pas du tout le cas de la génération précédente.

Je dirai que c'est un changement d'époque.

C'est le problème externe de l'Europe.

S'y ajoute le problème interne de l'Union européenne.

L'Union européenne a cru que ses valeurs étaient éternelles et universelles.

Éternelles, non, je viens de vous le prouver. Tous les débats sur le wokisme, la place de la religion dans la société... montrent que l'héritage judéo-chrétien a plutôt tendance à se liquéfier.

Universelles, sans doute pas. Alors qu'il y a quarante ans le *nec plus ultra* pour un pays du tiers-monde était d'importer les valeurs occidentales, on voit bien qu'aujourd'hui l'Europe et les États-Unis sont de plus en plus isolés sur le *corpus* de valeurs. L'une des raisons d'ailleurs pour lesquelles on nous évacue d'Afrique est que nos leçons sur la bonne gouvernance et la démocratie ne passent plus à l'égard de pays qui n'ont plus guère d'attraction pour notre modèle occidental, voire le rejettent sur certains aspects progressistes, tels le modèle homme-femme ou la transition de genre, toutes choses qui, vues d'Afrique, semblent hérétiques, pour ne pas dire plus.

L'Union européenne, en choisissant le marché, a perdu sa spécificité.

La Ligue hanséatique n'est pas l'Empire romain. Surtout lorsque les barbares menacent. En ne voulant être qu'un marché l'Europe a refusé de réfléchir au problème quasiment organique qu'est sa relation à la frontière. En effet, elle s'est construite en faisant disparaître ses frontières internes. Mais s'efforcer de dissoudre ses frontières internes tout en réfléchissant à sa propre frontière vis-à-vis de l'extérieur est très compliqué. Or l'Europe s'est toujours interdite de se demander quelle était sa finitude, en faisant un horizon indéfiniment repoussé, ce qui fait que d'autres sont venus nous expliquer quelles pouvaient être nos frontières. Les Américains, par exemple, auraient bien vu cette grande puissance marchande recouper à peu près les frontières de l'OTAN ainsi que leur cadre d'alliances militaires. D'où le débat sur la Turquie. Sauf que la Turquie ne partage pas le même héritage. En revanche il n'y a jamais eu de débat sur la Russie qui, au début du XX^{ème} siècle était un grand pays européen qui a longtemps été tournée vers la civilisation européenne. Qu'on ait eu un débat sur la question de savoir si la Turquie devait ou non rentrer dans l'Union européenne et qu'on n'ait jamais eu de débat sur l'intégration de la Russie dans l'Union européenne traduit une absence de réflexion sur la frontière. Nous le payons aujourd'hui quand on parle d'élargissement. Trump – c'est une autre différence – n'a aucun problème avec la frontière. Trump défend – de manière assez violente – sa frontière avec le Mexique. Il a aussi une conception très claire de ce qu'il souhaite quand il parle du Canada ou du Groenland. Les Américains ont une idée assez claire de la limite de leur frontière. Ce n'est pas notre cas. La Moldavie, l'Ukraine la Turquie... nous

faisons comme si tout était substituable, ce qui ne tient pas si on réfléchit sur un bloc civilisationnel. Et l'Europe se résout finalement à n'être qu'un marché où plus on est de fous plus on rit.

L'Union européenne a oublié la nation.

Je ne surprendrai personne dans cette salle en disant qu'elle a vu dans la nation un problème à sa construction, sans comprendre que ce qui a fait l'Europe est justement le fait d'avoir autant de puissances en compétition sur un aussi petit territoire. En neutralisant les nations nous avons neutralisé la dynamique qui a lancé l'Europe à la conquête du monde. Si nous avons exporté nos valeurs et notre modèle politique par la conquête coloniale c'est aussi parce que nous étions un peu trop à l'étroit sur notre territoire et que la rivalité entre Français, Anglais, Britanniques, Allemands, Belges... les a lancés à la conquête du monde. Mais chaque nation est différente. On pourrait penser que c'est l'État français qui a créé la nation, donc que la France est aussi « une certaine idée de l'État » et qu'en paralysant l'État on neutralise une part fondamentale de ce qui fait la nation française... Mais je ne voudrais pas ouvrir un débat philosophique avec quiconque ici.

L'Union européenne a oublié la force et la démocratie.

Dans le sillage de l'Amérique qui avait ouvert la phase du monde merveilleux de la mondialisation (l'histoire était terminée, il n'y avait plus de problème), l'Europe a choisi le droit, considérant que nous entrions dans un monde postkantien d'où tout danger avait disparu. Or le droit sans la démocratie produit une bureaucratie qui émet de la réglementation dont on ne peut ni débattre ni la changer. Un problème de construction a conduit à un système européen qui est tout sauf démocratique. L'Europe a délégué sa sécurité à l'OTAN, abandonnant les projets qu'elle avait pu avoir de Communauté de l'Europe occidentale, devenue l'Union de l'Europe occidentale avant d'être digérée sous forme de « pilier ». En réalité nous n'avons pas de stratégie de rechange (la France a tenté d'y remédier mais nous étions un peu seuls) quand les États-Unis décident d'arrêter de payer pour le système otanien, ce qui, évidemment, produit un choc chez nos voisins.

Enfin il faut bien reconnaître qu'au sein de l'Union européenne il y a les États qui comptent et ceux qui comptent moins.

Si le soutien de tel ou tel petit pays de l'Union européenne sur telle ou telle directive peut être utile, quand on parle de géopolitique le nombre d'États qui pèsent véritablement se comptent sur les doigts d'une main. Nous en avons perdu un avec le Brexit, ce qui a d'ailleurs porté un grand coup à notre audience. Et les deux derniers qui comptent véritablement ne sont d'accord sur rien ! Nous nous disons unis mais en réalité nous n'avons pas fait les mêmes choix industriels et énergétiques qui sont au cœur de la compétitivité. Nous ne sommes pas non plus d'accord sur les choix idéologiques qui découlent de ces choix énergétiques, notamment à propos du nucléaire et des énergies vertes. Cela pose un véritable problème quand il faut définir une stratégie commune. Si la France et l'Allemagne étaient d'accord sur une stratégie on peut penser que nous arriverions à l'imposer, en tout cas dans le cadre de l'Europe actuelle. Mais, comme lorsque deux ministres d'un même gouvernement ont des positions divergentes, c'est l'administration du tout qui fait ses choix. Or l'administration du tout c'est la Commission européenne dont la présidente, Mme von der Leyen, a pris une importance insoupçonnée. Comme Napoléon dans le tableau de David, elle a pris la couronne des mains du Pape et se l'est posée sur la tête, se considérant *de facto* comme la présidente de l'Union européenne, ce qu'elle n'est nullement institutionnellement, ce qu'elle ne peut pas être politiquement. Je ne suis pas tout à fait neutre parce que je n'ai pas beaucoup d'affection pour le personnage. Largement inféodée aux intérêts américains, elle a pris toute une série de décisions extrêmement préjudiciables pour les intérêts français. Et lorsqu'elle n'écoute pas Washington elle écoute Berlin et généralement ça se termine très mal ! Il n'y a qu'à voir la dernière organisation de la Commission européenne : Thierry Breton, qui avait essayé de se battre au moins sur la souveraineté, a été exfiltré pour être remplacé par Séjourné ! Cela ne nous empêchera pas de continuer à défendre l'intérêt national. Pourtant, quand on voit qu'on a donné les clés de la politique énergétique et de compétitivité à une socialiste espagnole antinucléaire, à un socialiste scandinave antinucléaire, à une présidente de commission elle aussi antinucléaire (elle vient du NFP) on se dit qu'il n'est pas possible de mener une stratégie d'épanouissement industriel et de compétitivité dans ces conditions ! La France a fait preuve sur ce sujet d'un manque de lucidité total. Sans compter le rôle profondément anormal de Mme von der Leyen qui, en imposant ses choix, a affaibli la France et qui a d'ailleurs placé des chargés de mission allemands un peu partout dans les cabinets pour contrôler ses collègues, à rebours de l'esprit de collégialité qui devrait présider dans cet ensemble.

Les solutions.

Je crois qu'on ne peut pas résoudre les problèmes du présent avec les solutions du passé. Chaque fois qu'on a rencontré un problème dans l'Union européenne on l'a attribué au fait qu'il n'y avait pas assez de fédéralisme. Cela fait cinquante ans qu'on applique cette solution, cela fait cinquante ans que le « bidule » est de plus en plus compliqué, de moins en moins efficace et de moins en moins puissant.

C'est pourquoi je pense que l'élargissement est la dernière chose à faire. Quand on voit que d'aucuns promeuvent l'élargissement à l'Ukraine... quand on voit que le rapport du pouvoir d'achat va du simple au triple par rapport à la moyenne européenne... on pense à ce qu'a fait la RFA avec la RDA lors de la réunification allemande. Certes, sur le plan démographique, l'Ukraine représente 10 % de la population européenne totale. Et le différentiel de richesse n'est pas comparable. Toutefois il ne faut pas regarder la totalité des pays européens mais ceux qui vont payer, c'est-à-dire la petite liste des États européens qui sont des contributeurs nets. Ceux qui vont jouer le rôle de la RFA ce ne sont pas les 27 mais plutôt une dizaine d'États. Et sur cette dizaine d'États ceux qui sont nettement contributeurs. C'est là où va se produire le choc. Choc économique provoqué par un élargissement à un pays très pauvre qu'il va falloir porter à bout de bras ; choc politique parce que l'Ukraine pourrait devenir le cinquième pays le plus peuplé de l'Union européenne, ce qui veut dire cinquante parlementaires au plan européen. Cela veut dire un éléphant au milieu du paysage, avec un impact sur les fonds structurels. En effet, une politique d'aide efficace sur cinq ans représenterait environ 180 milliards d'euros... à comparer au budget européen. On marche véritablement sur la tête. Sans compter le problème géopolitique : avec cet élargissement nous aurions une frontière avec la Russie et nous serions *de facto* alliés de l'Ukraine avec le risque de nous plonger tous dans un conflit.

La dernière chose à faire est donc d'intégrer l'Ukraine, et d'ailleurs un quelconque autre pays. Je crois qu'il faut arrêter l'élargissement. Plus on a élargi l'Union européenne, plus on l'a dissoute.

Nous avons besoin d'un protectionnisme européen, c'est-à-dire d'être en capacité de défendre une frontière, de défendre un intérêt européen (je préférerais défendre un intérêt national mais essayons de jouer le jeu) et d'avoir une impulsion industrielle pour rattraper notre retard. Or nous assistons à un décrochage massif. Nous sommes en train d'être largués sur un certain nombre de secteurs d'avenir, notamment l'intelligence artificielle (IA).

Pourquoi ne pas défendre l'investissement européen ? Celui-ci ne devrait certainement pas être financé par un impôt qui viendrait encore fédéraliser et donner à la Commission européenne le rôle de censeur. Je rappelle quand même que les Parlements sont nés en Europe de la nécessité d'établir un consentement à l'impôt. Il est hors de question de laisser le Parlement européen ou la Commission déposséder les démocraties nationales avec un impôt mutualisé. Cela suppose de trancher le problème écologique : il y a une incompatibilité à dire que l'on va réindustrialiser l'Europe tout en s'opposant à la moindre pollution. L'industrie pollue. On peut faire en sorte qu'elle pollue moins. Les Européens ne sont plus habitués à avoir des usines dans le paysage mais si on veut réaliser l'Europe il va falloir à un moment donné se poser cette question. En réalité, nos choix ont fait le bonheur des Chinois. Je pense notamment aux véhicules thermiques interdits à l'horizon 2035 : aucun impact en matière de CO2 ... en revanche un bilan industriel catastrophique.

Il y a quand même un élément positif.

« L'Europe c'est la paix », entend-on souvent. Je dirais plutôt que l'Europe c'est la peur. La peur d'être envahis par les Soviétiques a fait que les Français et les Allemands ont très rapidement compris après 1945 qu'il leur fallait se rabibocher et essayer de se regrouper pour ne pas finir avalés par Staline. Aujourd'hui, coincés entre un Vladimir Poutine qui n'hésite pas à envahir l'Ukraine et un Trump qui n'hésitera pas, demain peut-être, à envahir le Groenland, les Européens, et notamment nos partenaires, finiront peut-être par comprendre qu'il faut une défense européenne autonome, que nous sommes seuls et qu'à un moment donné soit nous faisons des efforts, nous mettons au pot commun, nous arrêtons les bêtises avec la construction européenne soit nous disparaîtrons et serons découpés comme au temps de la Guerre froide avec des zones d'influence ou des zones vassalisées.

Je crois que c'est un point positif.

En conclusion, comme l'a fait « Oser la France », le parti que j'ai l'honneur de présider, je plaiderai pour une confédération d'États souverains, avec un certain nombre de lignes rouges à défendre :

Rétablir la démocratie, prenant conscience que la Constitution de 1958 est indépassable et qu'elle prime sur tout, y compris sur le droit européen. À un moment donné il faut remettre la structure juridique à l'endroit. Si les citoyens

n'ont pas la capacité d'avoir un impact sur leur droit, ce droit devient illégitime. Devant des juges et des réglementations sur lesquels ils n'ont aucun moyen d'exprimer leur colère il ne faut pas s'étonner si les gens votent pour des partis protestataires.

Suspendre l'élargissement tant que nous ne saurons pas où est notre frontière. Commençons par déterminer ce que nous sommes avant de déterminer notre volume.

Instaurons un principe de réciprocité européenne en matière commerciale. Ce qu'un pays refuse à un pays de l'UE, refusons-le chez nous !

Faire des efforts, par exemple en proposant notre propre doctrine d'orthodoxie budgétaire pour regagner de la crédibilité au plan européen. Fournir une alternative aux ratios stupides de Maastricht et montrer ce qu'est une bonne orthodoxie budgétaire. Non, la dette ce n'est pas forcément mauvais. Quand on s'endette pour investir c'est une bonne idée. Quand on s'endette pour payer des fonctionnaires c'est mal.

On pourrait encore instaurer un droit de veto budgétaire, revoir la composition du Parlement européen en veillant à ce qu'il soit le reflet des parlements nationaux, mieux contrôler l'application du principe de subsidiarité par un office interparlementaire qui pourrait venir contrôler ce qui se fait, au niveau national en tout cas. Et prévoir une sortie de l'espace Schengen...

Ces quelques points permettraient peut-être de remettre d'aplomb la construction européenne. Je terminerai sur Baudelaire, et son poème « L'Albatros », puisque tout à l'heure on a cité Sieyès :

*Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.*

Nous avons voulu avoir un albatros qui ne vole pas, peut-être aurions-nous dû commencer par un canari qui vole, au moins aurions-nous un oiseau dans le ciel.

Débat

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci.

Vous avez tenu l'un et l'autre des propos très brillants sur le plan de la culture historique et géopolitique et très incisifs dans la manière, des propos qui à certains égards sont irréconciliables.

Je reviens sur la question de la Communauté politique européenne. Par prétérition je comprends pourquoi la Communauté politique européenne n'est à vos yeux rien ou n'est pas grand-chose. C'est une sorte de salle d'attente pour les 35 ou 36 pays qui un jour pourraient avoir vocation à entrer dans l'Union européenne.

Mais l'Union européenne telle qu'elle est aujourd'hui à 27 a assez de problèmes comme ça – c'est du moins la thèse que vous avez défendue, Julien Aubert – des problèmes auxquels il faudrait commencer par remédier avant que l'on s'achemine vers une formule de ce genre qui, d'ailleurs, devrait être précédée par une confédération politique.

JULIEN AUBERT

Pour qu'il y ait une Communauté politique européenne il faut trois choses :

Qu'il y ait une communauté. L'Europe n'a jamais été aussi divisée que depuis que nous avons fait l'euro.

Que cette communauté soit politique (s'il y a bien une chose que l'Europe n'est pas c'est politique !). Et se poser la question d'une communauté politique passe par la démocratie.

Que cette communauté soit européenne. Or on ne sait pas où commence et où se termine l'Europe.

Tant que nous ne saurons pas pourquoi nous sommes divisés, pourquoi nous n'arrivons pas à être politiques ni à inclure la démocratie, ce qu'est l'Europe et jusqu'où elle va, parler de Communauté politique européenne est un rêve.

Je crois que par communauté politique il faut entendre communauté des États. Mais cela ne mange pas de pain par rapport aux européens les plus engagés dans la construction européenne telle qu'elle est aujourd'hui parce que cette réunion d'États – qui n'est pas une construction – est extrêmement large. C'est juste quelque chose qui permettra de penser sur le long terme les éventuelles intégrations d'autres pays, avec l'énorme question névralgique que serait l'intégration de l'Ukraine qui – je suis d'accord avec vous sur ce point – créerait une catastrophe politique sur notre continent. On ne peut quand même pas ignorer complètement l'histoire ! On ne peut pas gommer les trente-quatre années qui nous séparent de la chute de l'Union soviétique, de la guerre des Balkans, de l'ensemble des négociations qui ont été menées au sein de l'Europe comme si aucun discours n'avait été tenu, aucune promesse n'avait été faite et aucun point d'équilibre n'avait jamais été recherché. On ne peut pas faire comme si l'histoire commençait aujourd'hui. Cela ne me semble pas possible.

Vous avez dit beaucoup de choses très riches mais je voudrais quand même que vous soyez peut-être davantage en écho l'un avec l'autre sur la question : et l'État-nation là-dedans ?

Les impératifs horaires m'empêchent de faire l'intervention que j'avais prévue sur ce sujet, aussi je me permets de renvoyer au premier chapitre de notre ouvrage collectif sur les travaux de la Fondation Res Publica qui porte précisément sur l'Europe et la question nationale². Il me semble en effet que nous ne pouvons pas ainsi nous débarrasser de « ce spectre qui hante l'Europe ». Je crois que les nations sont plutôt de retour. Je crois que la fracture des référendums de 2005 dont nous parlions lors de notre récent colloque sur les institutions³, a montré – et pas seulement en France⁴ – que les peuples étaient très conscients de ce que leurs nations étaient maintenant ingurgitées par un ensemble dans lequel ils ne se

² « *La France et l'Europe, ou l'avenir de la question nationale* », chapitre de Marie-Françoise Bechtel dans l'ouvrage collectif *Res Publica, 20 ans de réflexions pour l'avenir*, Paris, Plon, 2024.

³ « *L'avenir de l'économie européenne : que penser des rapports Noyer et Draghi ?* », colloque organisé par la Fondation Res Publica, le 27 novembre 2024.

⁴ Le traité établissant une constitution pour l'Europe est rejeté par les référendums des 29 mai 2005 en France et 1^{er} juin 2005 aux Pays-Bas.

retrouvaient pas. On a peu parlé des abus de la notion d'État de droit par la Cour de justice européenne mais aussi par la Commission et le Parlement puisque ce dernier ne manque jamais de saisir la Cour à bon ou mauvais escient.

Vous avez l'un et l'autre évoqué les dérapages qui ont suivi les transferts de compétences sur la base de ce qui avait été prévu à Maastricht puisque la réécriture de base de la Constitution provient de l'intégration du traité de Maastricht avec l'article 88-1 de notre texte fondamental. Nous avons beaucoup dérivé par rapport même à cette période.

Vous avez souligné les abus de pouvoir d'une Commission européenne qui s'arroge tous les jours des pouvoirs que personne ne lui a jamais octroyés. Or les peuples, et notamment le peuple français, ont une conscience infuse, réelle, profonde, de ce qu'est la souveraineté : un peuple qui délègue un certain nombre de pouvoirs. Lorsqu'on délègue des pouvoirs à une instance extérieure, forcément en vertu du principe de la compétence de la compétence, on lui transfère des pouvoirs qui sont précis et cadrés. Or les Français en particulier, mais ils ne sont pas les seuls, voient tous les jours la Commission européenne dériver. L'agenda atlantique que Mme Von der Leyen a certainement dans la tête, ce que manifeste d'ailleurs son embarras actuel vis-à-vis des déclarations de Trump (elle avait évidemment choisi un autre camp), ajoute des pesanteurs supplémentaires au pouvoir abusif que la Commission s'arroge tous les jours.

Pour dire les choses en termes simples, dans le cadre national nous avons quand même une vieille idée qui est celle de la souveraineté nationale, inventée par l'Angleterre puis la France : un peuple souverain qui délègue à un parlement le soin de voter une loi, également par construction souveraine, et des pouvoirs exécutif et législatif, qui sont là pour faire vivre la loi.

Aucun schéma de ce type en Europe !

Le Parlement européen, qui ne représente pas un peuple souverain, n'a de parlement que le nom. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le tribunal de Karlsruhe, la cour constitutionnelle allemande, qui écrit en 2009 que le peuple européen n'existe pas. Ce qu'on appelle « parlement » dans les institutions européennes rassemble des représentants avec lesquels on fabrique une institution qui n'a pas, loin s'en faut, la totalité du pouvoir législatif.

La Commission européenne aurait pu être l'exécutif de ce pouvoir s'il avait été législatif ou au moins l'émanation de ce que décide le Conseil des chefs d'État européens – seule institution externe à un fédéralisme qui règne par une

Commission qui dispose d'un certain pouvoir... législatif ! La Commission est donc un organe hybride à la fois exécutif et législatif. C'est du jamais vu ! Ce système est vu comme « sans précédent dans le monde » par les professeurs de droit international même si cela ne suffit pas en soi à frapper son invention de nullité. Dans son manuel de droit international⁵ le professeur Sur écrit que le seul exemple qu'on puisse avoir c'est le droit des gens, le droit qu'avait fondé l'Empire ottoman : des pays qui ne sont plus exactement des États-nations sont réunis entre eux par « un droit souple et lâche qui ne correspond à aucun canon du système démocratique de base ».

Je crois pouvoir dire sans polémique que nous sommes dans ce cas de figure.

Pour les uns il vaut quand même mieux s'appuyer sur les nations. Pour les autres ce cadre doit être dépassé parce qu'il est trop tard, nous avons trop de défis géopolitiques, il faut aller vers autre chose. Je pense que l'avenir de l'Union européenne mérite peut-être un peu plus d'optimisme ou d'esprit de construction que cela. Ne peut-on, en revenant sur cette « brique de base » qu'est la nation, selon l'expression de Jean-Pierre Chevènement, reconstruire quelque chose à travers les coopérations renforcées, plutôt de fait que de droit peut-être car il est extrêmement compliqué de les mettre en place dans les traités.

J'emprunte à Louis Gallois, ici présent, l'exemple des douze pays d'Europe qui se sont réunis pour défendre le nucléaire contre le *Green Deal* (Pacte vert) et l'agenda vert de la Commission européenne. Ne peut-on adapter cette méthode à de multiples autres sujets ? On peut naturellement penser aux industries de défense. Là c'est mal parti car il est précisé dans les attributions d'Andrius Kubilius, récemment nommé « commissaire chargé de la Défense et de l'Espace », qu'« il travaillera au développement de l'Union européenne de la défense et au renforcement des investissements de l'Union et de sa capacité industrielle ». Je pense que ce n'est pas vraiment une bonne nouvelle pour la France ...

⁵ Jean Combacau et Serge Sur, *Droit international public* (13^{ème} édition), Paris, Lgdj, 2019.

JULIEN AUBERT

Vous parlez de l'initiative européenne qu'est l'alliance sur le nucléaire mais quand, à propos des petits réacteurs modulaires⁶, on regarde ce que la Commission a retenu dans ce qu'on appelle un projet, on voit que beaucoup de coalitions sont en réalité des faux nez des États-Unis. Ils vont donc venir vendre de la technologie américaine ! Biden avait d'ailleurs mis en place une grande coalition public/privé pour partir à l'assaut du marché européen sur ce sujet-là. Oui, politiquement, c'est intéressant mais, au-delà du symbole, il faut que cela se traduise par un retour sur investissement pour les industries européennes et plus particulièrement pour l'industrie française. Je suis très content que les Polonais bâtissent des centrales mais je préférerais que nous Français en vendions quelques-unes.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Pour une fois que nous sommes d'accord avec la Pologne sur un sujet ! Accord qu'on ne trouverait pas en matière de défense...

Je ne veux pas être trop longue sur des sujets que j'ai traités dans notre ouvrage collectif (*Res Publica, 20 ans de réflexions pour l'avenir*), je voudrais juste poser une question : l'expression « confédération d'États souverains » est-elle aujourd'hui vraiment malencontreuse ? N'y a-t-il vraiment rien derrière cela ?

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Je suis très gêné par la façon dont vous abordez les problèmes parce que vous soulevez un dossier toutes les quinze secondes. C'est très intéressant à chaque fois mais comment peut-on suivre ? Il faudrait peut-être se concentrer sur un sujet plus précis.

⁶ Résolution du Parlement européen du 12 décembre 2023 sur les petits réacteurs modulaires (2023/2109(INI)).

Je ferai deux remarques :

Sur la « confédération » dont vous parlez, je ne vois pas du tout ce que c'est... Je vois bien qu'un projet de confédération a été conçu par François Mitterrand, puis repris par Emmanuel Macron avec l'idée de rassembler des États soit associés à l'Union européenne, soit destinés à rejoindre l'Union européenne, soit encore, comme le Royaume-Uni, sortis de l'Union européenne, dans le but de pouvoir échanger avec eux. Mais cette « confédération » n'a pas – et ne peut avoir – d'institutions, elle ne peut pas avoir de budget et ne peut pas émettre de normes... c'est un simple organisme de rapports entre des gouvernements. Il me semble que, pour l'essentiel, la « confédération » existe déjà à travers le Conseil européen qui, actuellement, se réunit un jour sur deux avec le Royaume-Uni. Il suffit de le réunir épisodiquement en formation élargie. Comme je l'ai dit en évoquant mon rapport sur la façon de traiter les problèmes balkaniques et ceux de l'Ukraine, il y a effectivement un grand besoin d'association politique, de réflexion politique et cet organisme, quelle qu'en soit la forme, peut servir à quelque chose. Mais ne croyons pas que cela puisse en quelque façon animer une politique commune qui déboucherait sur une politique commune. Rassembler vingt-sept ou trente personnes décidant par consensus déboucherait forcément sur quelque chose de tout à fait informe. En revanche, en tant que forum, en tant qu'instrument d'écoute d'un certain nombre de pays qui ne doivent pas rester isolés et séparés les uns des autres, cela peut être très utile.

M. Aubert a raison sur bien des points, notamment sur sa critique du système institutionnel. L'Union européenne, pour des raisons très profondes qui tiennent à la réticence des États à aller dans ce sens, n'a jamais posé clairement les questions que lui-même a posées. D'abord celle, fondamentale, des frontières. Les militants de l'Union européenne (Valéry Giscard d'Estaing, Sylvie Goulard, Robert Badinter, moi-même...) avaient par exemple très clairement exclu que la Turquie puisse être membre de l'Union européenne. Mais d'une façon générale la réflexion sur les frontières s'est limitée aux « critères de Copenhague » qui étaient quelque chose de relativement insuffisant.

On n'a donc pas vraiment répondu à la question « Qui ? » : qui doit faire partie de l'Union européenne ? On n'a pas non plus répondu clairement à la question « Quoi ? » : que devons-nous faire dans le cadre de l'Union, sorte de fédération d'États souverains, et que devons-nous faire dans le cadre de chacun des États

nationaux ? Là encore, si on veut faire une politique, il faut que les gens comprennent ce qui est à l'intérieur et ce qui est à l'extérieur.

On n'a pas davantage défini le « Comment ? », c'est à dire la réflexion sur les institutions et les procédures.

La réflexion que je vous ai proposée sur la fédération d'États souverains n'a jamais été menée à son terme. Les anti-européens, les pro-européens, ont toujours un peu biaisé sur cette question. Je ne me rappelle pas que quiconque ait admis cette vérité d'évidence, à savoir que la victoire du « Non », dès lors qu'elle excluait la sortie de l'Union (cette exclusion étant au reste la condition de cette victoire), n'exprimait pas autre chose que la volonté de s'en tenir aux traités de Rome, de Maastricht et de Nice !

La réflexion institutionnelle, malmenée dans le cadre de l'élaboration d'une pseudo-constitution, a été durablement interrompue en Europe. J'avais dit très clairement dans *Libération* que je votais « Oui » pour dire « Non » au « Non ». « Un bon traité vaut mieux qu'une mauvaise constitution », disait justement Jacques Delors. Le débat institutionnel a été définitivement bloqué il y a vingt ans mais le gel de la réflexion vient de plus loin. Au Parlement européen, j'avais mené le combat de l'adaptation institutionnelle aux exigences de l'élargissement aux trois États neutres : Autriche, Suède et Finlande. J'avais alors mené une action très forte (en solitaire car aucun État ni aucun groupe parlementaire ne m'avait soutenu mais j'avais cependant été suivi par près de 200 parlementaires) pour dire qu'on ne pouvait pas élargir sans clarifier un certain nombre de choses comme la question des frontières, la question des compétences et la question des procédures. Delors m'avait assez fortement soutenu, de même que François Scheer, représentant permanent. Mais, pour des raisons que je comprends très bien, François Mitterrand, lors d'un voyage en Autriche, a expliqué au chancelier autrichien que l'élargissement se ferait sans modifications institutionnelles, donc sans approfondissement préalable du sujet. La raison en était que le chancelier allemand tenait à cet élargissement. Or le président français estimait avoir reçu de M. Kohl une concession très importante avec l'abandon du Deutschemark au profit de l'euro et ne voulait pas « charger la barque ». C'est à ce moment-là que le débat institutionnel sur l'Europe a été bloqué. Le débat constitutionnel mené par la convention ne l'a pas débloqué et le non au référendum l'a plombé.

Je suis contraint d'avouer que les sujets que vous avez agités, fédération, confédération, etc., n'intéressent plus personne, hélas ! Les problèmes

institutionnels ne sont pas vraiment à l'ordre du jour. Nous avons abordé ces problèmes il y a vingt-cinq ans, nous ne les avons pas résolus et personne, à part vous et moi, ne veut plus en parler. Nous sommes aujourd'hui en face de problèmes purement politiques. Et nous sommes divisés, en Europe mais aussi en France. La division est notre lot sur le double plan européen et national. Vous avez raison de dire que la Commission est anti-nucléaire mais la France elle-même est loin d'être unanime sur la question. Il y a quelques années, elle était profondément travaillée – et ni Louis Gallois, ni Jean-Pierre Chevènement, ni moi-même n'étions de ce bord-là – par les anti-nucléaristes. C'était l'époque où une vedette de télévision (Nicolas Hulot) était ministre de l'Environnement et tenait sur le sujet un discours qui plaisait à beaucoup. Je suis favorable à l'Alliance pour le nucléaire et nous avons fini par constituer quelque chose qui nous donne au moins une minorité de blocage face aux anti nucléaristes mais nous sommes en face d'une opposition principalement mais pas exclusivement allemande car, pour des raisons à nos yeux dogmatiques, les Allemands font une espèce de crise sur la question nucléaire.

C'est un signe parmi d'autres de nos divisions. Nous sommes dans la situation des cités athéniennes décrite par le regretté Démosthène.

Sommes-nous capables de nous mettre d'accord avec les Allemands ? Voilà ce qui importe le plus. Globalement je crois que le choix est assez simple. Il a été formulé par le Président de la République avec la rationalité très grande et un peu éthérée qui le caractérise : nous sommes menacés par les Russes, nous sommes concurrencés par les Américains, nous sommes lâchés par les Africains, nous sommes très inquiets d'une non-coopération loyale avec les Chinois, il faut donc nous rassembler, nous unir, muscler notre industrie de défense, nous donner les moyens de construire un outil militaire capable de suppléer à une éventuelle carence des États-Unis, etc.

Il faut appliquer le rapport Draghi et donc nous unir. Enrico Letta dit la même chose (plan d'unification des marchés bancaires, etc.). Mais nous sommes en face de gens qui raisonnent trop souvent en termes d'opportunité tactique. Nos amis allemands notamment sont partagés entre la position que je viens d'évoquer et l'idée qu'il faut « s'arranger ». S'arranger avec les Américains en augmentant le budget européen de la défense... acheter du matériel américain, pour nous hausser au niveau de contribution requis par le président Trump et pour acheter la paix américaine. Ils constatent que les Américains ne veulent plus de leurs voitures, qu'ils veulent augmenter les droits de douane et que leurs propres choix

énergétiques (le refus du nucléaire) font qu'ils payent l'énergie beaucoup plus cher que les Américains. Ils sont tentés de conclure, en tout cas le chancelier Scholz et la vieille garde du SPD, que la solution, c'est de faire le dos rond avec les Américains, avec les Chinois et même, à terme, avec les Russes, ce qui nécessite la fin rapide du conflit ukrainien.

Le problème démographique européen est, lui aussi, très difficile à régler mais doit être posé, ce qui va de soi, et en termes rationnels, ce qui ne va pas de soi dans l'Europe actuelle. L'industrie allemande a besoin d'immigrés. L'une des grandes causes de la stagnation allemande est l'incapacité pour un certain nombre d'entreprises de trouver de la main-d'œuvre. En même temps le traumatisme de la Saint-Sylvestre a provoqué un rejet des immigrés. Là aussi c'est une division. Une division allemande, mais aussi française et européenne.

Nous hésitons en fait sur tout. Nous ne sommes pas très clairs sur nos priorités. Nous nous sommes habitués à un modèle admirable en termes de justice, de solidarité, de protection des faibles... qui ne fonctionne peut-être pas très bien parce que le retour de la pauvreté tient à des causes très profondes telles qu'un développement excessif de l'individualisme. Mais notre système, en termes de droit, en termes de protection sociale, en termes de protection de l'environnement, etc. est bien supérieur à celui des États-Unis et même à celui de l'ensemble des peuples qui ne partagent pas nos choix. Nous y sommes attachés. Nous ne voulons pas le remettre en cause. Et sans doute à raison, même s'il faut l'adapter.

Tous ces problèmes sont politiques et les problèmes institutionnels que vous avez évoqués sont à cet égard plutôt irréels.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je suis d'accord avec vous sur le fait que les problèmes principaux que rencontre l'Europe sont des problèmes politiques. Mais, contrairement à vous, je crois que le blocage institutionnel et les abus commis par des organisations européennes mal formées, mal réglées et qui fonctionnent mal ne sont pas pour rien dans le blocage politique lui-même.

L'idéologie anti-nucléaire est un problème politique, nous dit Jean-Louis Bourlanges.

Aujourd'hui, une dizaine de pays défendent l'idée d'un retour du nucléaire au sein de l'Union européenne. Quand, alors qu'une moitié des États membres défendent cette politique énergétique, la Commission européenne et sa présidente décident de bâtir une architecture de Commission violemment anti-nucléaire, c'est certes un problème politique mais surtout un problème d'organisation. À défaut de respecter les peuples, on pourrait à tout le moins respecter les représentants et les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne ! Quel syndic aurait l'idée de contrarier la moitié des occupants d'un immeuble dont il a la charge ? Un syndic normal, essaie plutôt de ne pas mettre les poubelles devant la porte des plus gros propriétaires parce qu'il a envie d'être reconduit. Il n'y a que Mme von der Leyen pour tracasser le type du troisième étage qui a 90 m² !

Nous avons un problème qui n'est pas simplement un problème politique.

Nous sommes dans une guerre économique.

Nous n'avons pas de divergences politiques avec Donald Trump, même si nous pouvons avoir des divergences idéologiques. En réalité le problème est économique : les Américains ont décidé de changer le régime international à leur bénéfice, en entraînant les trois-quarts des pays européens qui, devenus des sociétés de marchands, réfléchissent comme des marchands. Au moins pourraient-ils se dire : nous allons « *dealer* » avec la Chine et à la fin nous y gagnerons ... Eh bien non !

En Europe, la France est le dernier pays, avec la Grande-Bretagne, qui a encore une vision politique des choses. Mais on nous appelle à l'union ! Je veux bien m'unir avec les Allemands mais, comme le disait Bismarck, il ne faut pas commettre un suicide par peur de la mort. Je ne vais donc pas occire l'intérêt national français par peur de la mort de l'intérêt communautaire européen !

Si les autres pays, et notamment l'Allemagne, ne comprennent pas que leur intérêt est de choisir le nucléaire, de se dégager militairement et d'acquérir une forme d'indépendance et s'ils décident de devenir les petits porteurs de valises de

Washington et de Pékin, je le déplore mais c'est leur souveraineté et je me dois de penser à l'intérêt national. Il est hors de question que je sacrifie ce qui reste de l'industrie française par souci de trouver à tout prix un motif d'union avec nos voisins !

Ce n'est pas un problème politique, c'est d'abord un problème de perception du contexte économique dans lequel nous sommes.

En tout cas ce n'est pas par plus de fédéralisme qu'on s'en sortira. L'Allemagne choisit en réalité la technique de l'apaisement devant un Donald Trump qui nous menace. Nous allons avoir une guerre des tarifs, le mieux c'est d'apaiser les Américains en leur donnant ce qu'ils veulent, m'a dit Christine Lagarde elle-même. C'est une position munichoise ! Satisfaire des demandes exorbitantes pour avoir la paix ! Nous avons le choix entre l'humiliation et la guerre. Avec Trump, en choisissant l'humiliation, nous aurons quand même la guerre parce que le jour où il nous réclamera plus de tarifs sur tel ou tel produit nous obtempérerons parce que nous serons de plus en plus faibles.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Je ne suis pas d'accord avec l'approche de Christine Lagarde même si je respecte la dimension kantienne de son raisonnement : si tout le monde se met sur la même ligne que M. Trump, tout le monde perdra. Doit-on pour autant faire le sacrifice d'une riposte proportionnée ? s'interroge-t-elle. Comme vous je m'interroge sur le calcul stratégique à faire. Ne pas réagir c'est limiter les effets négatifs des mauvais choix américains car un ordre protectionniste généralisé serait extrêmement dommageable à la croissance mondiale. Mais c'est aussi encourager le président Trump à persévérer en le soustrayant aux conséquences de ses actes.

JULIEN AUBERT

Vous avez tout à fait raison, c'est un changement d'époque. Rappelez-vous les dévaluations des années trente : le perdant est le dernier qui dévalue. Malheureusement, si, comme pour l'écologie ou pour le CO2, nous sommes les seuls à être les bons élèves de la planète nous risquons de nous retrouver en situation difficile.

DANS LA SALLE

Il me semble que les difficultés de la construction de l'Union européenne viennent du fait que certains, notamment, en France, François Mitterrand, n'ont pas fait la révolution sociale qui était promise et ont d'une certaine façon abandonné la politique de lutte contre les inégalités sociales. Avez-vous sur le plan social des propositions qui changeront des politiques néolibérales qui sont aujourd'hui appliquées au niveau européen ? En effet je crois que le problème n'est pas tant la politique institutionnelle de l'Union européenne, même s'il y a des problèmes majeurs qui ont été soulevés, que la politique économique qui est mise en œuvre. Et si on change tout pour faire la même politique économique je pense que le problème ne sera pas résolu.

JULIEN AUBERT

Je suis en partie d'accord avec vous. Je pense que la politique de la concurrence pure et parfaite, notamment européenne, est totalement dépassée dans le monde d'aujourd'hui. En effet l'analyse des failles de marché se fait sur le seul marché européen. On peut être un monopole européen mais un nain mondial. La politique de la concurrence doit prendre en compte le marché mondial, sinon on va systématiquement favoriser des géants chinois au détriment d'acteurs européens.

Je n'ai jamais cru à l'Europe sociale car je pense que c'est au plan national que se conduit la politique sociale. Le problème est plus global. Nous payons par des dégâts sociaux incroyables les conséquences de la mondialisation. C'est ce qui produit aujourd'hui la réaction protestataire dans tous les pays occidentaux.

Malheureusement le retour de balancier est amorcé et je pense qu'il va, hélas, nous revenir dans la figure.

BERNARD DE MONTFERRAND

J'ai été très impressionné par la qualité des analyses qui ont été faites et la description de la situation.

Mais, ai-je envie de vous dire : Qu'est-ce qu'on fait ?

Soit on dit que c'est une question institutionnelle. Et je ne crois pas du tout que Mme von der Leyen soit le vrai problème. Soit c'est un problème de volonté politique et dans ce cas-là il faut savoir ce que l'on veut.

Une chose m'a frappé : vous n'avez jamais parlé de la situation économique française, de l'affaiblissement aujourd'hui terrible de notre pays, ni de ce que sont nos intérêts nationaux. C'est à partir de là que nous devons agir.

Avec mon expérience de diplomate je peux témoigner que lorsque la France sait ce qu'elle veut en général elle voit une bonne partie de ses demandes satisfaites à Bruxelles.

Or je suis frappé de voir que depuis quinze ans nous sommes d'une grande paresse sur la définition de ce que nous voulons précisément.

Le premier exemple est celui du nucléaire. J'ai vu sur ce sujet des variations, des hésitations, des compromis... alors que nous avons des intérêts nationaux fondamentaux à défendre.

Autre exemple, celui de l'agriculture. Lorsque j'étais en Allemagne, on s'alarmait du fait que la compétitivité de l'agriculture française dégringolait – ce qui est quand même étonnant – vis-à-vis de l'agriculture allemande. Ce n'est pas très grave, nous disait-on. Nous avons des plans de redressement ...

Jean-Louis Bourlanges a cité le domaine de la défense. Il se trouve que j'ai visité il n'y a pas tellement longtemps une usine française qui fabrique des obus. Je m'étonnais de voir la chaîne de montage avancer à l'allure d'un escargot. C'était faute de commandes !

Quand on sait ce qu'on veut on l'obtient. On fait des coalitions. Et, contrairement à ce que l'on dit, ce n'est pas Mme von der Leyen mais le Conseil européen qui décide, encore aujourd'hui. Encore faut-il qu'au Conseil européen nous soyons capables de dire les choses et surtout de bloquer.

Par exemple on ressort le serpent de mer qu'est depuis quinze l'épargne européenne. Aujourd'hui les marchés européens sont plus cloisonnés qu'il y a quinze ans ! Cela veut dire que notre épargne, comme on l'a redit ces derniers jours, finance beaucoup moins nos investissements et nos capacités que ça ne devrait être le cas.

« Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire. », disait Clémenceau.

Notre paresse dans ce domaine me paraît aujourd'hui navrante.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je suis d'accord sur le fait que Mme von der Leyen est peut-être un symptôme mais ce symptôme est grave parce qu'il est le fait de la démission des gouvernements qui nous ramène à votre analyse.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Je suis d'accord avec ce que dit M. de Montferrand.

Je prolongerai l'exemple. Le rapport Letta signale exactement ce que vous venez de dire, c'est-à-dire que la politique d'épargne, la politique bancaire, se sont profondément recloisonnées. C'est la limite non franchie du marché intérieur. Et c'est, avec celles que j'ai évoquées tout à l'heure (la concurrence chinoise, la démographie...), une des causes fondamentales de la stagnation allemande et européenne.

Si nous appliquions le rapport Letta, nous aurions une source de financement pour l'économie allemande. Économie allemande qui est appuyée sur un système bancaire assez archaïque. Et comme, en plus, les Allemands ont une conception extrêmement rigide de l'équilibre budgétaire (j'espère qu'ils vont faire sauter le frein budgétaire après les prochaines élections) ils ont un vrai problème de financement. Si on résolvait cette question – nous pourrions la résoudre ensemble – nous stimulerions la production allemande. Et je peux vous dire que ce n'est pas un jeu à somme négative. Nous ne sommes pas dans les logiques colbertistes, néoprotectionnistes de M. Trump. Si les Allemands vont mieux nous

irons mieux aussi économiquement. Je crois qu'il y a là des choses qu'il faut penser d'une façon solidaire.

J'ai dit que les Européens ne savaient pas ce qu'ils voulaient et M. de Montferrand a ajouté : les Français non plus. Je lui en donne tout à fait acte : je pense que nous n'avons pas les idées claires, nous n'avons pas d'idées fortes.

Un autre exemple : Je suis étranger à la querelle anti-Mercosur systématique. Quand quelqu'un est condamné à l'unanimité il faut aussitôt le relâcher, dit le Talmud, parce que cela veut dire qu'il n'a pas pu faire valoir ses droits à la défense. Le débat sur le Mercosur n'a pas eu lieu. Le tabou s'est imposé. Or aujourd'hui l'agriculture française est exportatrice net à l'extérieur de l'Union européenne mais déficitaire net à l'intérieur de l'Union européenne. Ça devrait faire réfléchir. C'est exactement l'exemple que vous donniez : nous ne nous sommes pas adaptés, nous n'avons pas fait le travail. « Il ne faut surtout pas signer ! », se contente-t-on de dire, ce qui va d'ailleurs dans le sens de la « doctrine de Monroe » économique de M. Trump. Il veut nous priver d'accès à l'Amérique du Nord. Pour son plus grand plaisir nous nous priverons volontairement d'un accès à l'Amérique latine ! Comprenez qui pourra.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je voudrais faire remarquer à l'ambassadeur de Montferrand que nous avons des difficultés d'entente avec l'Allemagne depuis une bonne vingtaine d'années, depuis le plan Hartz (qui a réformé le marché du travail allemand entre 2003 et 2005) et que nous entendons régulièrement dire qu'il faudrait vraiment arriver à se mettre en ligne avec l'Allemagne et à s'entendre avec elle. C'est quelque chose qui ne se produit jamais.

JULIEN AUBERT

Je suis très content de retrouver M. l'ambassadeur de Montferrand, vingt-cinq ans après mon stage de l'ENA, dans un débat arbitré par mon ancienne directrice de l'ENA !

Je suis d'accord avec vous, je pense que le vrai problème est d'abord de définir l'intérêt national.

La question du Mercosur pose quand même un problème politique quand on voit un président de commission avancer sur un projet contesté par un pays comme la France !

Après c'est une question économique. Ces accords peuvent en moyenne être bons, dans le sens où le solde est positif pour la France, mais en démocratie ce sont les gens qui marginalement peuvent y perdre qui posent un problème. Peut-être que globalement la France gagne au Mercosur mais si le prix à payer est le sacrifice d'une partie de nos agriculteurs, à quoi bon ?

En termes d'aménagement du territoire, certaines régions (je pense à l'Île-de-France) ont globalement profité ces vingt dernières années, avec des taux de croissance de 4 %, ce qui signifie, quand on a une moyenne à 2 %, qu'il y a des régions qui, depuis dix ou quinze ans, ont chuté, notamment aux plans industriel et agricole.

ANNE-MARIE LE POURHIET

Je voulais poser une question au sujet de l'intervention de M. Bourlanges qui a conjugué toute son intervention à la première personne du pluriel : « *Nous* sommes porteurs de valeurs, *nous* sommes les derniers des Mohicans (...) *Nous* ne sommes pas unis, *nous* ne sommes pas mobilisés, *nous* ne sommes pas forts », etc...

Je me suis demandé qui était ce « *nous* ». J'ai d'abord cru que c'était « *nous*, les Français » et puis j'ai compris que c'était « *nous* les Européens ». Donc vous bâtissez votre exposé sur le présupposé qu'il existe un « *nous* » européen.

Mais qui est exactement ce « nous » ? Est-ce une réalité ou un souhait, un mirage, une chimère ? La Cour constitutionnelle de Karlsruhe dit qu'il n'y a pas de *demos* européen, mais seulement des États dont les peuples ne peuvent être privés de leur droit à l'autodétermination politique. La Loi fondamentale allemande comporte une clause d'éternité (article 79 LF) qui interdit de remettre en cause cette autodétermination y compris par la construction européenne (article 23 LF).

Je conçois que vous critiquiez cette jurisprudence mais elle dit quelque chose d'absolument fondamental qui empêche l'« union sans cesse plus étroite » que vous évoquez dans votre cadre fédéral.

Le citoyen français a-t-il le sentiment de faire partie d'une communauté politique avec le Slovaque, Le Néerlandais ou bientôt l'Ukrainien après que le Turc a disparu de l'agenda ?

« Nous » ne sommes pas unis, organisés et mobilisés tout simplement parce que ce « nous » ne sort pas des urnes et que les élections démocratiques qui se déroulent dans les États-membres ainsi d'ailleurs que les référendums disent que nos peuples entendent continuer à s'auto-déterminer chacun librement.

L'on bute évidemment sur du politique dès lors que manque le fameux « sentiment national » d'Ernest Renan. En l'absence de ce sentiment d'appartenance collective, l'Union européenne restera une immense machine bureaucratique tendant à imposer ses normes au forceps. Frantz Kafka a décrit ce à quoi mène inexorablement ce type d'« organisation » où le réel perd le contrôle dans une entité chimérique. Vous dites que vous ne savez pas ce qu'est une nation mais une majorité de Français, de Britanniques, d'Allemands, de Hongrois, etc. ont l'air de le savoir.

Selon vous les institutions sont secondaires et le problème est politique. Il n'en demeure pas moins que vous avez, en novembre 2023, ardemment défendu à l'Assemblée nationale une résolution tendant à réviser les traités, prétendument inspirée de la « conférence sur l'avenir de l'Europe » qui n'a intéressé personne. Il s'agit pourtant de consentir encore à de considérables abandons de souveraineté en substituant la majorité à l'unanimité dans toutes les matières, y compris la défense et la politique extérieure communes. Vous prônez une union d'États souverains de laquelle tout veto national sera désormais exclu. Selon vous, la souveraineté n'est pas en cause mais les mécanismes doivent être fédéraux ! Mais c'est oxymorique ! Si c'est supranational ce n'est plus national. Le Conseil constitutionnel lui-même, a constaté que chaque nouveau traité portait atteinte « aux conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale », mais le futur traité dont vous préconisez la ratification achèvera de les anéantir.

C'est à juste titre que Jean-Louis Bourlanges a dit que beaucoup de questions avaient été soulevées pour lesquelles il n'y avait pas de réponse claire.

La question préjudicielle a été posée par Anne-Marie Le Pourhiet. Qui est ce « nous » ? De quoi parlons-nous quand nous disons « nous » ? Il me semble quand même qu'on peut encore dire que *nous* c'est le peuple français. Nous n'avons pas changé de constitution. Nous sommes toujours sous la Constitution de la Cinquième République. La légitimité est là. Le reste vient après.

Je ne vis pas la querelle des « nous ». Quand je dis « nous », ce peut être la famille Bourlanges, ce peuvent être les Français ou l'Union européenne dont notre pays fait partie. Il m'arrive de dire nous, les Occidentaux. Il m'arrive assurément de dire nous, les êtres humains. Je ne vois pas du tout pourquoi on devrait vivre dans la douleur cette pluralité des « nous ».

En revanche, méthodologiquement, la question est intéressante. Quand j'ai dit « nous », ai-je parlé en tant qu'Européen ou en tant que Français ? Je reconnais volontiers que j'ai pu glisser de temps à autre. Je suis plutôt parti du « nous » Européens et suis parfois passé au « nous » Français. Mais, c'est sans doute en raison de ma conviction profonde : je suis heureux quand il y a convergence entre ces « nous ».

Je crois qu'il faut vraiment cesser de brandir cette histoire de démos. Combien le Royaume-Uni a-t-il de démos ? Lors d'un match entre le Pays de Galles et l'Angleterre, l'Angleterre joue *God save the Queen* et le pays de galles joue son hymne propre. Ce sont deux nations mais ils forment ensemble un État démocratique. L'Autriche et l'Allemagne font-elles partie du même *demos* ? J'ai rédigé la préface d'une réédition de l'admirable lettre de Fustel de Coulanges s'opposant à la Prusse sur le fait que l'Alsace devait être considérée comme allemande. Les critères de Herder, les critères objectifs, faisaient en effet de l'Alsace une région allemande. Nos critères à nous, qui étaient des critères volontaires, des critères à la Renan, les critères d'adhésion hérités de la Révolution française, faisaient de l'Alsace quelque chose de français ... La seule

réalité que nous devons reconnaître, ce sont les États qui exercent la compétence de la compétence sur des territoires rassemblés au fil de l'Histoire et « les citoyens » qui sont la matière première du pouvoir démocratique. Je suis pour cette raison convaincu, comme l'était le doyen Vedel que, même si l'État est le cadre le plus approprié pour organiser le débat démocratique, on peut très bien avoir un pouvoir politique organisé démocratiquement dans le cadre d'une communauté qui dépasse la communauté nationale.

JEAN-PIERRE DUPORT

Jean-Louis Bourlanges nous invitait tout à l'heure à être unis et forts.

Vous avez terminé, M. Aubert, en disant que nous sommes confrontés à une guerre économique. Vous aviez dit tout à l'heure que c'était le retour du politique, je vois plutôt le retour de l'économique.

Ma question est simple : Mme von der Leyen peut-elle être la « cheffe » d'un cabinet de guerre économique ? Et si ce n'est pas elle, qui pourrait être chef d'un gouvernement de lutte économique ?

JULIEN AUBERT

Je ne pense pas car on voit bien que la construction idéologique de Mme von der Leyen la rend relativement étanche à la logique d'une guerre économique qui suppose de penser un intérêt européen qui ne peut pas être l'intérêt de la seule Allemagne ni l'intérêt de personnes privées. Elle a montré par le passé – à l'occasion de l'achat des vaccins – qu'une confusion entre intérêts privés et intérêts publics n'était pas impossible. Pour moi elle n'est pas la bonne personne. Ce n'est pas grave – là je rejoins Jean-Louis Bourlanges – parce que si demain la France, l'Allemagne et quelques pays qui comptent véritablement en Europe décidaient de mener une guerre économique et d'écarter Mme von der Leyen ce ne serait pas un problème en tant que tel car son pouvoir vient du fait qu'elle occupe un *vacuum* que nous lui laissons.

Il n'est pas tout à fait contradictoire de dire que nous sommes dans une guerre économique et de parler de retour du politique. L'échec de la mondialisation

néolibérale a suscité une protestation des peuples qui a produit un résultat politique dans la première puissance mondiale, laquelle a décidé de changer les règles pour le bénéfice de la protection de son propre peuple et donc d'ouvrir une guerre économique.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je suis d'accord avec vous pour dire que Mme von der Leyen est un symptôme de la démission du politique.

JEAN-LOUIS BOURLANGES

Je ne crois pas personnellement que c'est en polarisant sur le Mercosur, sur Mme von der Leyen ou sur la Commission que nous traiterons vraiment nos problèmes qui sont beaucoup plus profonds que cela.

Je voudrais quand même dire une chose sur la guerre économique et la guerre politique. La guerre économique est voulue par Donald Trump et ses conséquences seront lourdes, mais le conflit principal est politique. Quand son principal conseiller (Elon Musk) se déclare solidaire de partis néo-nazis c'est une attaque frontale contre ce que nous sommes et ce que nous avons fait ensemble. Quand il met en cause le Premier ministre de la plus vieille démocratie européenne, la démocratie anglaise, met en cause un chancelier fédéral élu démocratiquement, met en cause les autorités norvégiennes, sans parler des Danois, nous sommes en face d'une agression politique caractérisée et qui touche à l'essentiel.

Comme vous je pense que la réaction de la Commission a été très décevante. Faire faire par le spécialiste des réseaux, du numérique, une réponse qui commençait à peu près par : Monsieur Musk a le droit d'être solidaire de l'extrême-droite... c'est un singulier début, une entrée en matière étonnante vis à vis du représentant d'un pays qui a été notre allié et qui a toujours soutenu les efforts d'une Europe démocratique et libre ! Je suis absolument scandalisé que les institutions européennes n'aient pas réagi beaucoup plus vivement et beaucoup plus solidairement. Et j'y vois la preuve de cet à-plat-ventrisme qui est la funeste

tentation des peuples de la vieille Europe, de « nous » les Français comme de « nous » les Européens. Il faut relever la tête.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Sur cette forte invocation au sursaut politique nous allons conclure ce colloque. Forte invocation au sursaut politique qui, je crois, est partagée par les deux intervenants ainsi que par moi-même d'ailleurs.

Merci à tous.

PUBLICATIONS RÉCENTES

L'AVENIR DE L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE : QUE PENSER DES RAPPORTS NOYER ET DRAGHI ?

Colloque du mercredi 27 novembre 2024

COMMENT LES INSTITUTIONS DE LA VE RÉPUBLIQUE PEUVENT-ELLES ÉVOLUER ?

Colloque du mardi 15 octobre 2024

LAÏCITÉ : DÉFIS INTERNES, DÉFIS EXTERNES

Colloque du mercredi 24 avril 2024

QUELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE POUR LA FRANCE

Colloque du jeudi 21 mars 2024

OCCIDENT COLLECTIF, SUD GLOBAL : QU'EST-CE À DIRE ?

Colloque du mardi 20 février 2024

L'AVENIR DE LA RELATION FRANCO-POLONAISE

Colloque du mercredi 24 janvier 2024

QUEL AVENIR POUR L'EUROPE ?

Séminaire du mardi 19 décembre 2023

LA FRANCE FACE AUX MUTATIONS DU TRAVAIL

Colloque du mercredi 8 novembre 2023

LA JEUNESSE FRANÇAISE FACE AUX GRANDS DÉFIS DE LA NATION

Colloque du mardi 26 septembre 2023

LA FRANCE ET SES ÉLITES

Colloque du mardi 20 juin 2023

EUROPE, ÉTAT DE DROIT ET SOUVERAINETÉ NATIONALE
Séminaire du lundi 15 mai 2023

L'AVENIR DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE
Séminaire du mercredi 29 mars 2023

OÙ VA L'ITALIE ?
Séminaire du mardi 21 mars 2023

QUEL AVENIR POUR LA DÉFENSE FRANÇAISE ?
Colloque du lundi 13 mars 2023

LE DÉFI DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE
Colloque du mardi 13 janvier 2023

LA RÉPUBLIQUE ET SES RÉGIONS
Colloque du mardi 6 décembre 2022

L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE
Colloque du mardi 15 novembre 2022

**TABLE RONDE AUTOUR DES IDÉES DE FRANCIS FUKUYAMA ET DE
SAMUEL HUNTINGTON**
Séminaire du mardi 25 octobre 2022

LA GUERRE D'UKRAINE ET L'ORDRE DU MONDE
Colloque du mardi 27 septembre 2022

LA RÉPUBLIQUE FACE À LA DÉCONSTRUCTION
Colloque du mardi 8 mars 2022

**FRANCE-ALLEMAGNE : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DES
INTÉRÊTS FONDAMENTAUX À LONG TERME**
Colloque du mardi 15 février 2022

LA DETTE

Séminaire du jeudi 20 janvier 2022

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE DANS LES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES : BILAN ET PERSPECTIVES

Colloque du mardi 7 décembre 2021

ÉCOLOGIE ET PROGRÈS

Colloque du mercredi 24 novembre 2021

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU POUR DEMAIN

Colloque du jeudi 21 octobre 2021

QUELLES INSTITUTIONS POUR DEMAIN ?

Colloque du mercredi 22 septembre 2021

LA FORMATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES, UN ENJEU MAJEUR POUR LE XXI^e SIÈCLE

Colloque du mercredi 19 mai 2021

COMMENT PENSER LA RECONQUÊTE DE NOTRE INDÉPENDANCE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE ?

Colloque du mardi 13 avril 2021

ÉTATS-UNIS : CRISE DE LA DÉMOCRATIE ET AVENIR DU « LEADERSHIP » AMÉRICAIN

Colloque du mardi 9 mars 2021

L'ALLEMAGNE ET LA CONSTRUCTION DE LA STABILITÉ EUROPÉENNE

Colloque du mercredi 10 février 2021

ENSEIGNER LA RÉPUBLIQUE

Séminaire du mercredi 20 janvier 2021

LA POLITIQUE DE RECHERCHE, ENJEU POUR L'AVENIR

Colloque du jeudi 26 novembre 2020

NOTES, ÉTUDES ET ENTRETIENS :

Parues récemment :

- **Arnaud Montebourg**, ancien ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, « **Europe et souveraineté nationale : où en est-on, que faudrait-il faire ?** », note accompagnée de commentaires de **Marie-Françoise Bechtel** et de **Jean-Éric Schoettl**, avril 2024.
- **Alain Billecoq**, philosophe, ancien inspecteur de philosophie et professeur agrégé en classes terminales et préparatoires, auteur de nombreux ouvrages sur Spinoza, « **Laïcité et tolérance : en finir avec une équivoque** », janvier 2024.
- **Philippe Guittet**, ancien secrétaire général de SNPDEN-UNSA (2002-2009), « **Ré-instituer l'école de la République** », revue *Direction*, n°285, juillet 2023.
- Conversation entre **Marie-Françoise Bechtel** et **Stéphane Rozès**, à partir de son dernier ouvrage *Chaos. Essai sur l'imaginaire des peuples* (Le Cerfs, 2022), « **Réparer les imaginaires nationaux** », mai 2023.
- **Jean-Éric Schoettl**, conseiller d'État (h), secrétaire général du Conseil constitutionnel de 1997 à 2000, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La souveraineté nationale à l'épreuve de la notion européenne d'État de droit** », version actualisée publiée en février 2022.
- **Benjamin Morel**, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Enquête sur le rapport des Français à l'Histoire, à l'Armée et à l'Europe** », enquête du laboratoire d'études de l'opinion « Cluster 17 » réalisée en partenariat avec la Fondation Res Publica, novembre 2022.
- **Matthieu Lahaye**, spécialiste des questions éducatives et membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Remettre l'École au cœur de la République** », mars 2022.
- **Alexey Rutkevich**, professeur de philosophie, directeur scientifique de la faculté des sciences humaines à l'École des hautes études en sciences humaines (HSE) de Moscou, « **Déconstruction, *cancel culture*, wokisme : entretien sur l'expansion géographique et civilisationnelle de la « *French Theory* »** », mars 2022.

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- « **Marcel Gauchet, défricheur et semeur** », note de lecture de l'ouvrage de Marcel Gauchet, *Le nœud démocratique : Aux origines de la crise néolibérale* (Gallimard, 2024), par Marie-Françoise Bechtel, présidente de la Fondation Res Publica.
- « **France, une diplomatie déboussolée** », note de lecture de l'ouvrage de Jean de Gliniasty, *France, une diplomatie déboussolée* (L'inventaire, 2024), par Marie-Françoise Bechtel.
- « **La tentation de Mars : Guerre et Paix au XXI^e siècle** », note de lecture de l'ouvrage de Ghassan Salamé, *La tentation de Mars : Guerre et Paix au XXI^e siècle* (Fayard, 2024), par Thomas Brignol.
- « **La Corse, une autonomie en question** », note de lecture de l'ouvrage de Michel Vergé-Franceschi, *La Corse, une autonomie en question* (Passés composés, 2024), par Thomas Brignol.
- « **La défaite de l'Occident** », note de lecture de l'ouvrage d'Emmanuel Todd, *La défaite de l'Occident* (Gallimard, 2024) par Jean-Yves Autexier, vice-président de la Fondation Res Publica.
- « **De Gaulle, une vie : l'homme de personne, 1890-1944** », note de lecture de l'ouvrage de Jean-Luc Barré, *De Gaulle, une vie : l'homme de personne, 1890-1944* (Grasset, 2023), par Joachim Le Floch-Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La France est-elle finie ?** », note de lecture de l'ouvrage de Bertrand Badie, *Pour une approche subjective des relations internationales* (Odile Jacob, 2023), par Lucas Lusseau.
- « **L'ère de l'affirmation : répondre au défi de la désoccidentalisation** », note de lecture de l'ouvrage de Max-Erwan Gastineau, *L'ère de l'affirmation : répondre au défi de la désoccidentalisation* (Éditions du Cerf, 2023), par Jean-Yves Autexier.
- « **Jean-Claude Michéa persiste et signe** », note de lecture de l'ouvrage de Jean-Claude Michéa, *Extension du domaine du capital* (Albin Michel, 2023), par Marie-Françoise Bechtel.

SOUTENEZ LA FONDATION RES PUBLICA !

Pour nourrir sa réflexion et conduire sa mission d'irrigation du débat intellectuel et d'aide à la décision publique, la Fondation Res Publica a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Leur aide est particulièrement précieuse dans un contexte de réduction de l'aide que la Fondation perçoit de l'État, en raison de restrictions budgétaires de plus en plus fortes.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, les versements que vous lui accorderez-vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent.

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu (IR) : la loi de finances permet **une déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons** dans la limite de 20 % du revenu imposable (pour un don de 1000 euros, vous pouvez par exemple déduire 660 euros de votre IR)

Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : la loi permet **la déduction de l'impôt sur la fortune immobilière de 75 % du montant de vos dons** dans la limite de 50 000 euros (pour un don de 1 000 euros, vous pouvez déduire 750 euros de votre IFI)

Pour les entreprises, les organismes et les associations :

Impôt sur les sociétés (IS) : la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personne), **à hauteur de 60 %**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Un don supérieur ou égal à 200 euros vous permettra par ailleurs de recevoir à votre adresse les « Cahiers » de la Fondation Res Publica.

Avec tous mes remerciements,

Jean-Pierre Chevènement

Contact : +33 (0)1 45 50 39 50 ; fondationrespublica@gmail.com.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

☎ 01.45.50.39.50

fondationrespublica@gmail.com

Achévé
d'imprimer
en mars 2025